

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX,

POLITIQUE, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi 6 Juin 1848.

No. 77.

COMTE

DE RICHELIEU.

Suite et fin.

Il y a des personnes qui ont des idées si parfaitement erronées de notre état actuel, si peu en harmonie avec le bonheur du pays, qu'on est forcé d'accuser l'intégrité, soit de leur intellect, soit de leur cœur. Dans l'un ou l'autre cas, ces individus doivent être veillés de près; chaque ami du pays doit être en garde contre leurs raisonnements perfides et séducteurs pour ceux-là seulement qui ne veulent pas réfléchir, ou qui, comme dans les temps passés, prenaient pour orthodoxes les assertions de certains hommes, dont les projets et les démarches, toutes violentes et intempestives qu'elles furent, se trouvaient justifiées par les actes d'un exécutif arbitraire, despote, et à tous égards, malhonnête et méchant. On vous dira incessamment qu'il n'y a pas de bonheur politique ou civil hors des États-Unis, que le système là en opération est merveilleux et qu'il n'y a des merveilles que là. A croire ces précepteurs ou plutôt perturbateurs, on prendrait nos voisins pour une classe d'hommes toute différente des autres. Ils sont pourtant des êtres ordinaires, comme nous, et je puis certifier que tout ne va pas aussi harmonieusement chez eux, que le prétendent ou imaginent certains personnages qui n'y ont fait qu'une courte résidence. — Personne plus que moi a raison de la reconnaissance pour ce beau peuple, qui est sans doute le premier de la terre, en intelligence, fruit de son admirable système d'éducation, pour l'entretien de laquelle il paie gaiement d'énormes dépenses. Il m'a traité non seulement avec hospitalité, mais générosité et affection. J'admire ses mœurs, quoi qu'en disent des hommes préjugés ou ignorants de leur caractère. Je suis émerveillé de leur prodigieuse prospérité, tant individuelle que nationale, mais je vous avoue avec franchise que je verrais notre introduction dans la grande famille républicaine avec chagrin. Et en voici la raison, qui est fondée sur l'expérience personnelle; — ceux de nos Canadiens qui demeurent aux États-Unis et qui n'ont pas d'éducation ne peuvent avancer et s'élever au-dessus du rang du journalier, mais celui qui sait lire, écrire, et un peu chiffrer, ne manque pas de se frayer un chemin et acquérir du bien et une bonne position comme citoyen. Car, le Canadien travaille plus, économise beaucoup plus et se contente de moins que l'Américain, et avec une intelligence un peu cultivée, il serait au niveau de ses co-citoyens.

Conséquemment, avant de prôner l'annexion aux E.-U., il faut mettre notre vertueuse population en état de lutter dans la vie domestique, sociale et politique, avec ce peuple. Celui qui veut précipiter cet événement n'est pas l'ami des Canadiens. Il est "fanatique ou saisi d'une déplorable monomanie, dont le fonds est l'espoir de devenir président d'une nouvelle république ou gouverneur d'un état indépendant. . . ." Je ne crains pas d'avouer que l'époque, par la suite des choses naturelles, plutôt encore par des éventualités, peut arriver longtemps avant que ce pays soit préparé pour l'événement, grâce aux prédicateurs de l'ignorance, des PAPINEAU et Cressé, et à l'ancien système de gouvernement. Il y a des personnes qui prétendent hypocritement être les amis de l'éducation; mais selon eux, il ne faut pas taxer les habitants pour son avancement! Or, c'est dire qu'il n'y aura pas d'écoles généralement établies dans le pays; donc l'ignorance doit continuer à opprimer nos honnêtes cultivateurs. Car ceux qui ne peuvent en apprécier l'avantage ne feront jamais de contributions volontaires, pour ce qu'ils regardent comme de peu d'utilité. La vérité de cette remarque a été prouvée plus d'une fois. Il ne convient vraiment pas de se donner pour l'ami du pays, et par une duplicité honteuse et méprisante, de mettre des entraves à sa prospérité. Moins il y a d'instruction, moins les égoïstes ont à redouter pour eux et les leurs, ils deviennent plus superbes; mais de maintenir une telle position, se donner en même temps pour républicain, et vouloir l'annexion aux États-Unis, c'est être fourbe et l'ennemi acharné du pays, qui a eu le malheur de donner le jour à des êtres dont la mission paraît être de vouloir la mutilation de leur patrie et le malheur de l'humanité. — On veut faire de l'agitation à tout prix; tantôt il nous faut un "conseil électif," une absurdité, soit dit en passant, comme remède à tous nos maux. Ensuite il faut agiter le rappel de l'Union, bien qu'on sache qu'il est impossible pour le moment de réparer cette injustice. Dans tous les cas, nous possédons les moyens de faire disparaître tout ce qu'il y a d'amer et de méchant dans cette loi. Ce n'est pas assez, il faut se plonger dans les affaires de la malheureuse Irlande, dont toute âme bienveillante déplore la situation pénible et affligeante, mais pour laquelle il nous est impossible de faire plus que d'exprimer nos "vives sympathies"; et nous savons ce qu'elles valent auprès des autorités qui ne connaissent pas même la justice commune. En dernier lieu, il faut intervenir dans les affaires de France, convoquer des assemblées pour congratuler les Français sur leur affranchissement de la domination des Bourbons; race, qu'il me soit permis de le dire en passant, qui est indigne de présider aux destinées d'aucun peuple, bien moins du grand peuple français. Tout comme si nos félicitations ampoulées pouvaient affecter ce gouvernement-là! On oublie que la France a paru nous oublier; du moins elle n'a jamais montré aucune sympathie pour nous; même lorsque la plus ancienne ville de la Nouvelle-France, Québec, n'était qu'un monceau de ruines.

"N'importe le sujet, il faut de l'agitation," bien que ce renouveau des esprits puisse avoir l'effet d'ébranler tout notre état social, "arrêter le progrès des choses; éloigner les capitalistes" et par là "déprécier nos propriétés; chasser nos meilleurs ouvriers par le manque d'emploi." Enfin, "exciter la méfiance, la crainte, et la tristesse" dans tous les cœurs; voilà les résultats les plus probables de cette impolitique agitation. Car ce qui est déjà arrivé, on le dira avec raison, peut avoir lieu encore. Il y en a qui ont la bassesse de prétendre aujourd'hui que l'on ne voulait que faire de l'agitation constitutionnelle en l'an de grâce 1847—on

n'a pas songé le moins du monde à la violence, vous pouvez en être certains! mais le triste tableau des événements qui ont résulté de cette agitation doit au moins nous apprendre le danger de pareilles tentatives. Il y a des hommes qui peuvent exciter les masses en s'adressant à leurs passions et non à la raison,—qui manquent à un point déplorable de jugement et de courage pour conduire à des fins utiles et honorables la tourmente qu'ils ont suscitée et qui, bien dirigée, nonobstant les malheurs qui l'ont accompagnée, aurait pu tourner à l'avantage de tous. Mais une fois la barque lancée parmi les écueils et les rochers, par leur incapacité dans l'action et dans la direction, ils abandonnent le gouvernail qu'ils tenaient d'une main tremblante, et se sauvent lâchement du vaisseau ainsi travaillé par la tempête et par l'orage au gré d'une mer en fureur et terrible, à la merci de la colère et de la vengeance des éléments qu'ils ont provoqués; délaissant un équipage dont le malheur est de témoigner de la confiance à des hommes capables uniquement de débiter des paroles à la journée et tout à fait dénués d'habileté pratique. Dans leur égoïsme ils n'ont pas même la générosité de crier "sauve qui peut," de crainte de diminuer leurs propres chances de salut. Ils abandonnent à la dérobée leurs dupes, pendant que celles-ci luttent contre l'orage et la foudre. Ces lâches déclamateurs, (et les déclamateurs ont été lâches dans tous les temps), vous diront avec une infernale malice que nos hommes d'état sont des "politiques profonds comme l'abîme, muets comme la tombe." Leur politique à eux est désolante et insaisissable comme l'abîme, turbulente et destructrice comme l'ouragan. Ils trouvent de la profondeur dans les champs qu'à ravagés la tempête suscitée par eux et du silence dans les tombes de ceux qui sont morts en combattant ou sont tombés sous la hache du sicaire, pour expier la lâcheté de leur chef! . . . Si cette profonde et ce silence me font peur, il me semble pourtant que j'ai passé avec vous par d'assez terribles épreuves pour oser affirmer que je ne suis point timide; mais j'ai peur des horreurs de la solitude, produite par la dévastation du silence des cadavres après la bataille, du cri lamentable de l'orphelin qui, au milieu des ruines, demande son père et du pain. Heureux si les sacrifices que nous avons fait dans les jours mauvais peuvent être acceptés comme compensation des maux qu'ils ont produits. Je m'épanche avec vous, car je sens le besoin de décharger dans vos cœurs des sentiments si brûlants encore; ce que nous avons fait et souffert en commun sont des lieux plus forts que ceux de l'existence, et la tombe ne saurait les briser!

Et c'est le chef qui fuit durant la mêlée, qui conséquemment a perdu son droit de commandement, c'est celui-là même qui veut arracher les rênes des affaires politiques à des mains sages et habiles, pour les saisir lui-même et les lâcher encore une fois, assisot qu'il verra le précipice où son étourderie aura conduit le char de l'état. Celui qui a été dans le naufrage, qui a pris part à la lutte, qui n'a pas trahi ses amis mais a partagé leur sort, qui a devant ses yeux encore en ce moment des braves ravés à la vie, des femmes et des enfants sans époux et sans pères, n'ayant personne pour les protéger contre l'affreuse licence d'une soldatesque sans mœurs et sans frein, et pis encore à la merci de compatriotes apostats à leur pays et à tous les sentiments de la nature humaine, qui voit les habitations jadis le sanctuaire de la vertu, et resplendissantes de bonheur et de prospérité, en proie aux flammes et au pillage; qui voit le froid et la faim décimer les infortunées victimes, qui voit sur l'échafaud les corps sanglants et mutilés de ses braves et malheureux compatriotes, celui-là, dis-je, à la vue de ce tableau de deuil et d'affliction, tressaille d'horreur et pleure dans la tristesse. Il tremble pour les conséquences qui peuvent bien vraisemblablement surgir d'une nouvelle agitation, et il est profondément dégoûté de l'incertitude, du criminel orgueil et de la révoltante jalousie de celui qui veut des événements que lui, lui plus que tout autre, devrait avoir en horreur. Ne peut-on pas s'écrier avec raison: O conscience! ô soute-nir! ô humanité! où vous êtes-vous réfugiés? Où avez-vous jamais séjourné dans le sein de celui qui insulte perpétuellement à vos belles et célestes attributions, qui ne trouve d'intelligent, d'intégral, de patriotique, de généreux et de désintéressé que lui-même, qui croit résumer en lui la patrie et qui se plaît à rapetisser nos hommes publics pour les vouer plus facilement au ridicule et à la défaveur.

S'il y a un homme en Canada assez malheureux que de vouloir provoquer la dissension et le trouble, qu'il soit donc montré au doigt, comme un être à éviter, comme on éviterait la peste et tous les fléaux qui peuvent torturer l'humanité. On aurait raison de penser que ce mauvais génie trouve convenable aux autres tout le mal qui peut émaner de ses procédés enragés et insensés, parce qu'il n'a pas, et dans sa personne et dans sa famille, éprouvé les grandes souffrances, qu'il a fait descendre si abondamment sur ceux qui avaient le suprême malheur de regarder ses démarches comme consistantes, sages, et vertueuses.—Je n'ai pas besoin de vous dire que ceux auxquels je viens de faire allusion ont perdu sans retour ma confiance; et j'espère, pour le bien et le bonheur de nous tous, que ce sentiment trouvera son écho partout dans le pays. Non plus ai-je besoin de vous assurer que le ministère actuel possède ma plus parfaite confiance; le pays lui a témoigné une semblable confiance, mais nous le tiendrons solidaire de ses actes. Puisqu'il en est ainsi, est-ce juste, est-ce convenable, est-ce sage de vouloir l'entretenir par une hypocrite démarche; et ceci immédiatement après avoir dit: "Je veux donner du temps aux ministres; les aider même à faire du bien." Du premier moment qu'ils entrent au pouvoir, on les blâme de n'avoir pas laissé agir la chambre, pour les actes de laquelle on les rendait responsables! Ne doit-on pas soupçonner les motifs de ceux qui agissent de la sorte? Et pourtant ils ont la singulière hardiesse de prôner la pureté et la grandeur de leurs vues, et la libéralité de leurs procédés! Ils disent qu'ils reposent beaucoup de confiance dans les membres du cabinet; et tout de suite ils font des suggestions qui ont pour but de les ruiner, chargés comme ils le sont du lourd fardeau de l'administration. Selon ces agitateurs le gouvernement d'un pays serait une tâche très-facile et sans importance! Selon eux, mieux vaudrait s'occuper à faire des discours interminables et toujours sur le même ton. Il est dit avec vérité quelque part qu'un grand parleur est un pauvre artisan! Col-

le vérité est consignée sur les journaux parlementaires et dans la mémoire de ceux qui ont un tant soit peu suivi la marche de notre législature. Car ceux qui ont été les plus prolifiques en paroles ont été les plus stériles en œuvres et les plus portés à accuser et condamner les autres, ont été soit les plus lâches, les plus indolents, ou les plus capables de conduire les affaires.

Ne pouvant se faire des partisans parmi les hommes mûrs et sages, on s'adresse à la jeunesse. On profite de son ardeur, et de son manque d'expérience pour en faire des supports. On met à contribution le beau sentiment, l'amour de la patrie; et par des paroles aussi pernicieuses qu'erronées on excite l'enthousiasme. On parle de nationalité, et pour soutenir un faux principe, on éveille les préjugés et les passions de cette jeunesse, sachant bien qu'il est souvent facile de la tromper et d'en faire des instruments. Quel spectacle déplorable que de voir un homme d'un âge avancé, un vieillard se faire des amis et partisans parmi certains de nos jeunes gens, d'ailleurs si estimables, séduits par ses démarches insensées; eux, sans expérience dans les affaires politiques; et lui, que toutes personnes distinguées tant par leur rang, leur fortune, et leurs talents sont forcées d'abandonner lorsqu'elles l'entouraient jadis; des personnes toutes autant attachées au pays que lui. Elles le désavouent et le censurent, et malgré leur ancienne approbation, vieilles et connaisseur, elles se mettent en garde contre les machinations d'un homme, dont elles en sont maintenant convaincues, le seul motif était de s'élever au-dessus de tous ceux qui l'environnent, à quelque prix que ce fût. Il parle sans cesse de la nationalité: Cette "nationalité" consiste à faire le bien de sa patrie; à la faire chérir et respecter. Chacun qui vient parmi nous veut faire fortune, demeurer et mourir en Canada; pour cela, il doit s'identifier avec sa prospérité et son honneur; ce qui est la vraie nationalité. Mais l'objet du mouvement actuel est de semer la division parmi le peuple, etc., etc. En un mot, c'est la discorde, la division que l'on désire, et ce sont les seuls moyens que les ambitieux possèdent pour se créer un parti. De tous ceux dont il faut se garder, ce sont ceux qui veulent "diviser pour régner." Il est du devoir d'un véritable Canadien d'épier les démarches de ces chercheurs de popularité. Il faut analyser leurs projets, approfondir leurs tendances, et s'étant convaincu que l'égoïsme est leur seul mobile, il convient de les dénoncer comme les plus méchants et les plus dangereux ennemis du pays, et chacun doit les fuir et les déconcerter.

Lorsque l'immense majorité de ce comté m'a fait l'honneur de me demander à me porter candidat, j'ai entré en lice avec une personne, vénérable par son âge, respectable par ses antécédents, mais qui, dans sa vieillesse avait apostasié ses principes, s'était classé dans les rangs des ennemis reconnus de cette Province, et de tout ce qu'il y avait de Canadien et de libéral. Certains parents et de M. M. D. B. Viger et L. J. Papineau eurent la bassesse, la malignité, alors, de m'accuser de vouloir de nouveau plonger le pays dans le trouble; bien qu'il fût notoire que j'approuvais de tout mon cœur le gouvernement responsable; pour faire valoir lequel vous m'avez député à la législature. Or, je vous demande, qui de M. Papineau ou de moi veut renouveler les scènes de 1837? Ces cils et méprisables calomniateurs, naturellement lâches, ont eu l'audace alors de m'accuser d'être seul la cause de la rébellion. M. Papineau est venu chercher protection sur la Rivière Chambly; ma maison lui a servi d'asile, et de suite les troupes se sont dirigées vers nous.

Si je n'ai pas succombé, ce n'est pas dû à la souplesse de mes jambes ou à celle de mon cheval; je ne me suis pas caché, non plus; ai-je déguisé mon nom pour dérober ma personne. Je m'appellais Wolfred Nelson sur le champ de bataille, je dus m'appeler Wolfred Nelson, lorsque j'eus fait comprendre à mes braves compagnons d'armes qu'il fallait se débattre, la lutte devenant impossible, je dus m'appeler Wolfred Nelson dans les cachots, dans l'exil, et plus encore "sur la terre classique de la liberté." Je suis revenu pauvre au milieu de vous, mais avec un nom sans flétrissures. En voulant pour la première fois le sol natal, après l'exil, j'ai dit ce que j'étais, j'ai dit que je n'avais pas changé, je n'ai pas, par un mutisme à double entente, laissé flotter mes anciens amis entre la crainte et l'espérance, surtout je ne suis pas venu jeter le désordre et la désaffection dans une société travaillant à se reconstruire après un choc terrible et destructeur. L'égoïsme ne pouvait pas caire avec les intérêts du peuple, et je pensai qu'il importait peu quels hommes étuient au pouvoir, pourvu qu'ils fussent des hommes amis, intégrés, intelligents, des hommes de volonté et d'action.

Les allusions sont dirigées seulement contre ceux qui, avant et à ce jour, m'ont payé de la plus vilaine ingratitude, et me forcent à prendre la défensive, qu'ils ne m'obligent pas de prendre l'offensive. Je le répète encore, que les griefs qui ont produit la tempête de 37, tels que je vous les ai brièvement détaillés au commencement de ce discours, n'existent plus; nous avons l'administration des affaires du pays en nos mains, et nous n'avons que peu à envier aux États-Unis. Jamais l'aspect du pays a été si favorable, et l'avenir si fécond en promesses; et il continuera ainsi, à moins que des personnes sur lesquelles j'ai attiré votre attention, et qui veulent tout sacrifier à leur agrandissement, ne réussissent à ramener les événements déplorablement passés. Le pays est averti de leurs vues et de leurs projets; travaillons tous de concert pour déjouer leurs mauvais desseins.

Messieurs,—Si les sentiments et les principes que je viens d'énoncer vous sont réciproques, je travaillerai de toutes mes forces à les faire valoir. Au contraire, s'ils vous sont opposés, je suis tout prêt à remettre entre vos mains un mandat, que je ne pourrais tenir plus longtemps avec honneur et conviction. Le représentant doit être le "fidèle interprète" et l'honnête agent de ses constituants; il ne doit pas faire violence à leurs sentiments. S'il manque de respect pour lui-même, au point d'entamer une ligne de conduite qui leur déplairait, il doit avoir assez de considération pour eux, pour abandonner une position dont il ne peut convenablement remplir les devoirs.

Si vous voulez bien me continuer votre confiance, je tâcherai, à l'avenir comme par le passé, de m'en montrer digne.

En souhaitant du fond de mon cœur, que l'union et la bonne intelligence règnent parmi les vrais amis du pays, j'ai l'honneur de vous souhaiter bonheur et prospérité, et de vous dire adieu.

WOLFRED NELSON.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 6 JUIN 1848.

LETTRES DE MGR. HUGHES.

LETTRE VI.

Suite

60. Maintenant, cher lecteur, si vous étiez catholique, vous seriez rempli de reconnaissance pour le fondateur divin du christianisme, qui, dans l'organisation de son église, a défendu ainsi et mis à couvert de toutes parts le sacré dépôt de sa révélation avec tant de précautions et les moyens de sécurité. Vous avez vu tout à l'heure que Jésus-Christ a identifié sa voix avec celle des docteurs qu'il a chargés d'exercer son ministère "celui qui vous écoute m'écoute." Et ce qui est rapporté au commencement du chapitre dixième de saint Jean est aussi vrai aujourd'hui dans l'église catholique que lorsque la déclaration en fut faite d'abord par son divin fondateur: "En vérité, en vérité je vous le dis: celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie des brebis, mais qui y monte par un autre endroit, est un voleur et un larron, mais celui qui entre par la porte est le pasteur des brebis; c'est à celui-là que le portier ouvre, et les brebis entendent sa voix; il appelle ses propres brebis par leur nom et il les fait sortir. Et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il va devant elles et les brebis le suivent parce qu'elles connaissent sa voix. Elles ne suivent point un étranger; mais elles le fuient, parce qu'elles ne connaissent point la voix des étrangers."

61. Vous n'avez peut-être jamais remarqué que le mot grec *apôtre* signifie simplement un envoyé. De même aussi le mot *missionnaire*, dérivé du verbe latin *mitto* signifie également un envoyé. De là, comme vous l'avez vu, notre divin Sauveur a enseigné sur la terre comme l'*apôtre* ou l'*envoyé* de Dieu. Cette mission du Père il l'a déléguée à ceux qu'il a envoyés, et eux, comme dépositaire de l'autorité divine d'envoyer, l'ont déléguée à d'autres en proportion des besoins de l'église et de la exigence de la succession des temps. Vous comprenez combien est intime le rapport entre cette économie et le principe de foi et de doctrine, tel qu'exposé dans les lettres précédentes: Dieu avait déterminé que les hommes devaient recevoir et croire la doctrine de la révélation, par l'enseignement de ceux qui étaient chargés ainsi, de la leur faire connaître. L'*oreille* et non l'*œil* devait être l'entrée de l'âme, et c'est ce que St. Paul exprime éloquemment et magnifiquement dans ses lettres aux Romains. "Mais comment l'invoqueront-ils, s'ils ne croient point en lui? et comment croiront-ils en lui, s'ils n'en ont point entendu parler? Et comment prêcheront-ils s'ils ne sont envoyés? . . . DONC LA FOI VIENT DE CE QU'ON A ENTENDU et on entend par la parole de Jésus-Christ." L'opinion des raisonneurs privés est bien différente de celle-ci. Suivant eux, la foi vient de ce que l'on voit et le vrai prédicateur est la Bible muette; et par conséquent leurs apôtres sont les *colporteurs* (1) qui sèment les bibles par le monde pour recueillir non la moisson de la foi mais les spéculations contradictoires de l'opinion privée. Cela n'ôte pas à la Bible son usage divin d'une valeur ineffable, dont ceci n'est que l'abus.

Dans l'Épître aux Hébreux l'écrivain inspiré pose la règle pour l'apostrophe au caractère de ministres dans l'église chrétienne: "Et nul ne s'attribue à soi-même cet honneur, mais il faut y être appelé de Dieu comme Aaron." Or Aaron fut appelé de Dieu par l'autorité pré-existante et par l'ordre extérieur de Moïse. Dans le onzième chapitre des actes des Apôtres, Bernabé est envoyé à Antioche et là avec Saffil instruisit un fort grand nombre de personnes, de sorte que ce fut à Antioche que les disciples furent nommés pour la première fois "chrétiens." Après que la question touchant les gentils et la loi eût été réglée, dans le conseil de Jérusalem, il est parlé au verset 24e du chap. 15e de novateurs (disturbers) "qui venaient d'avec nous," "sans que nous leur eussions donné aucun ordre." C'est-à-dire, que nous n'avions pas envoyés.

62. En résumé on ne trouve pas d'exemple de mission donnée sans qu'elle émane de l'autorité pré-existante de l'église, conférée d'une manière extérieure, le cas de S. Paul excepté. Sa mission était dans un sens une exception à l'ordre établi. Il avait été éclairé miraculeusement de la connaissance de la foi et de la doctrine des autres apôtres et avait reçu de Jésus-Christ lui-même son autorité de prêcher et d'enseigner la même chose. Mais cela même n'arriva pas d'une manière invisible. Il y eut des témoins de la lumière et de la voix qui changa subitement le persécuteur en un vase d'élection et un apôtre des gentils. Outre cela il confirma sa mission par des miracles que Dieu lui donna le pouvoir d'opérer pour attester qu'il avait été envoyé. Le Tout-

(1) M. Sewell, Middleton, et Cie de Québec seront bien surpris sans doute de voir flétrir par un homme comme Mgr. Hughes la voix qu'ils veulent prendre pour répandre en Canada la vérité (!) parmi les Canadiens-français. Ces gens, se montrant partout semblables à eux-mêmes, ne doivent pas être surpris que les arguments qui servent dans une partie du monde contre eux, soient reproduits ailleurs pour montrer ce que l'on doit penser de ceux qui ne savent pas respecter la foi de leurs frères, et qui n'en ayant pas eux-mêmes, veulent imposer leurs opinions à leurs concitoyens par des moyens que répudient également la délicatesse, les rapports que l'on se doit dans la société et les principes d'après lesquels ils agissent. (Note du traducteur.)

puissent n'a jamais manqué de donner un pouvoir semblable aux prophètes et aux autres envoyés extraordinaires sous la loi juive. Mais dans l'économie de l'Église de Jésus-Christ l'apostolat de St. Paul est le seul exemple et il est appuyé sur ses propres preuves surnaturelles. Dans tous les autres cas, la mission, c'est-à-dire, le caractère de ministre et la charge d'enseigner et de prêcher la révélation de Jésus-Christ originant de l'autorité pré-existante de l'Église, et qui était descendue de Dieu par Jésus-Christ et ses apôtres comme nous l'avons déjà vu. (A continuer.)

M. L. J. PAPINEAU.

M. Louis-Joseph Papineau, comme nous l'avons annoncé précédemment, a fait paraître trois manifestes, où il s'efforce à démontrer que le gouvernement responsable est un leurre et une pure tromperie. Nous remarquons que M. Papineau y traite nos ministres actuels de la manière la moins mesurée possible; nous disions que nos ministres, les élus du peuple, les hommes en qui les populations ont confiance. M. Papineau les désigne par les épithètes les plus insultantes et les moins dignes de sortir de la bouche d'un homme qui se respecte le moins du monde. Nous regrettons aussi peu noble de s'exprimer, mais nous ne soupçonnons pas que M. Papineau eût en réserve quelque chose de pire encore.

M. Papineau en effet a fait paraître samedi un quatrième manifeste, non moins verbeux que les autres, mais qui les laisse bien loin derrière lui pour le langage... insultant (nous ne voulons pas user de mots qui renoueraient il est vrai mieux notre idée, mais qu'il nous répugne toujours d'employer même contre nos adversaires). Ce qui a excité à un tel point la bile et la colère de M. Papineau, c'est l'adresse du Dr. Nelson aux électeurs des paroisses du comté de Richelieu. M. Papineau commence à comprendre que la presse réformiste a raison; il commence à comprendre que ses anciens amis politiques l'abandonnent, qu'il est seul de son côté contre la masse de ses compatriotes. Cette première lueur de la vérité qui est parvenue jusqu'à son âme le transporte et le met hors de lui-même. Il ne peut pas encore s'expliquer à lui-même comment il se fait que tous ces braves patriotes canadiens, qui le suivaient si aveuglément en 1837, le délaissent à l'heure qu'il est et se déclarent franchement ses adversaires. Pourtant s'il examinait un peu ce qu'il demande, en ce moment M. Papineau venait qu'il n'agit pas logiquement ni patriotiquement. Il se souviendrait qu'il avait promis de laisser fonctionner le gouvernement responsable entre les mains des chefs libéraux, il se souviendrait qu'il avait déclaré solennellement en décembre dernier, à la face du pays entier, qu'il donnerait aux ministres actuels un libre et franc coup d'essai, afin qu'eux-mêmes ils pussent se convaincre que le gouvernement responsable est un leurre. Ce libre coup d'essai, M. Papineau l'a-t-il donné? Nous répondons en un mot que "non." Plusieurs fois nous avons répété la même chose, nos confères tant de Montréal que de Québec en ont fait autant. Quelle réponse a-t-elle M. Papineau? Aucune. Il s'est contenté de dire que toute la presse est subventionnée, qu'elle est livrée corps et âme à un gouvernement, et il ajoute samedi dernier que tous les rédacteurs des journaux sont des pignions. Voilà les armes de M. Papineau, voilà les réponses qu'il sait seules faire. Et après cela il se reproche à ses adversaires politiques de ne pas faire cas de ses arguments et de s'attacher plus à la forme qu'au fond. On conçoit tout ce que cet avancé a de difficile et d'injuste. Quant à suivre M. Papineau dans la voie d'injures et de personnalités les plus insultantes qu'il a adoptées, nous n'y consentirons jamais, d'abord parce que c'est contre nos inclinations; ensuite parce que des gentils hommes ne doivent jamais se traiter ainsi; puis parce que la presse doit autant que possible se tenir en dehors d'un pareil dévergondage de paroles; enfin parce que nous sommes convaincus, s'il s'agissait de lutter par de semblables arguments, M. Papineau, qui est grand maître en cette matière, remporterait une victoire éclatante.

Aujourd'hui, M. Papineau vient avouer (et ceci est textuel) "qu'il n'y a pas d'autre administration possible que celle du jour," et pourtant depuis au moins deux mois il fait tout en lui pour susciter des embarras à cette administration; il emploie toute l'énergie et toutes les puissances de son être à l'entraver par tous les moyens possibles. Il ne lui donne pas seulement le temps de parler et d'expliquer au pays quelles sont ses vues, et quelles mesures elle lui réserve. Non, M. Papineau a peur que nos ministres contentent le peuple; il a peur qu'ils lui procurent une somme de bonheur plus grande que celle dont il veut à l'heure qu'il est, et pourquoi cela? Parce qu'alors le peuple verrait que les ministres du jour n'ont jamais cessé d'être ses amis et ses bienfaiteurs. Mais cela ne convient pas à M. Papineau. Si les ministres continuent à avoir la confiance du peuple, M. Papineau comprend bien que son propre rôle sera bien peu brillant. Il comprend bien qu'alors le peuple se demandera: "Qu'est-ce que nos ministres ont fait pour nous? Qu'est-ce que M. Papineau a aussi fait pour nous?" La réponse serait certainement cent fois en faveur des premiers, et voilà ce qui fait le désespoir du dernier. Aussi médite-t-il de changer cette position et d'étourdir le peuple sur ses vrais intérêts. Pour cela il lui présente le grand mot de réforme électorale; et puis accuse les ministres d'être entrés au pouvoir d'une manière inconstitutionnelle et d'avoir trompé tout le monde.

Et d'abord comment les ministres ont-ils trompé tout le monde? M. Papineau répond: "En ne venant pas de la nouvelle, avant leurs élections, donner au peuple leur programme politique." Mais en vérité, M. Papineau, vous n'y pensez point! Vous imaginez-vous par hasard que ces hommes, qui allaient entrer au pouvoir, étaient inconnus au peuple? Vous imaginez-vous que depuis 1838 ils sont demeurés sur une terre étrangère, dans le repos et l'oisiveté et sans porter secours à leur pays? La marche que vous suggérez eût été bonne s'il se fût agi de vous-même. Vous qui avez passé huit années sur le sol de la belle France, et qui durant tout ce temps êtes demeuré étranger à nos affaires politiques, vous auriez dû au pays, en entrant au pouvoir, de venir lui déclarer franchement et sans arrière-pensée quel programme vous vous seriez proposé de suivre. Mais nos ministres, eux, qui avaient crû de leur devoir de ne pas abandonner leur pays dans des temps difficiles, et qui avaient crû qu'il était plus patriotique de venir l'aider à se faire des terribles secousses qu'il avait subies jusqu'en 1840; nos ministres qui avaient travaillé avec ardeur, avec énergie, avec patriotisme et avec succès à la chose publique pendant les sept années précédentes, ces ministres n'avaient pas besoin de venir en Chambre ni devant le pays réclamer de nouveau leur crédo politique. Ce credo, tout le monde le connaissait, tout le monde l'approuvait, et d'ailleurs leur conduite antérieure depuis sept ans n'était-elle pas là pour répondre de leurs actes à venir? Oh! oui, tout cela suffisait pour les jus-

tifier de monter au pouvoir et de faire partie du gouvernement, sans de nouveau publier leur programme politique. Mais ce n'est pas encore tout. Si le peuple dont M. Papineau dit si fort qu'il prend les intérêts, si le peuple n'avait pas été satisfait, s'il n'avait pas eu confiance dans les nouveaux ministres, les aurait-il réélus, lorsqu'il se sont présentés devant lui, pour plaider sa cause en parlement? Ah! non; s'il en eût été ainsi les ministres n'auraient pas remporté, comme ça a été le cas, leurs élections d'une manière victorieuse. Mais encore si les ministres trompaient le peuple, pourquoi M. Papineau, qui est électeur dans la ville de Montréal, n'est-il pas venu opposer M. Lafontaine le jour de l'élection. Pourquoi parce que M. Papineau savait bien que sa cause était mauvaise, et que le public sait bien distinguer ses amis de ses adversaires. Mais lui M. Papineau, qui parle tant et si fort de respect pour le peuple, maintenant qu'il change sa politique, maintenant qu'il dit le contraire de ce qu'il narrait dans son immense manifeste de décembre dernier, il ne peut se refuser à une nouvelle élection. Il doit, au plutôt qu'il le pourra, dire à ses électeurs du comté de St. Maurice: "Messieurs, voici le mandat que vous m'avez confié. Je l'ai reçu, après la publication de mon manifeste de décembre. Mais aujourd'hui que je parle autrement, aujourd'hui que je dis le contraire de ce que je disais alors, je dois vous rendre votre mandat, et vous mettre à même de le confier à un autre, si vous n'en trouvez indigne." Si M. Papineau n'en agit pas ainsi, il faudra qu'il admette que ses actes ne sont pas conformes à ses doctrines.

Mais ce n'est pas encore tout. Le grand cheval de bataille de M. Papineau, c'est la réforme électorale. Comme M. Papineau l'a toujours dit, il est certain qu'il obtiendra pas cette réforme telle qu'il la demande. Alors on lui dit: "Mais nous sommes certains que nous pouvons obtenir au moins une partie de cette réforme. Aujourd'hui nous avons une partie du Bas-Canada qui a plus de représentants que l'autre, aujourd'hui nous avons le Haut-Canada, qui, eu égard à la population, a plus de représentants que le Bas-Canada. Eh bien! si à l'heure qu'il est, nous pouvons (comme nous en sommes sûr) obtenir une répartition plus légitime dans le Bas-Canada, devons-nous l'accepter?" "Non, répond M. Papineau. Je ne veux pas autre chose que la représentation basée sur la population dans toute la province du Canada." Comme nos lecteurs le voient, c'est toujours la même doctrine chez M. Papineau; il veut "tout ou rien;" eh bien! si on le suit, il n'aura rien, et en revanche il plongera le pays, quoiqu'il en dise, dans le trouble, l'agitation et le malheur, qu'il laissera à d'autres à alléger! En un mot, il est facile de le voir, M. Papineau est un homme impraticable. Il avoue lui-même qu'il n'est prêt à faire le sacrifice de son opinion à qui que ce soit." Ainsi, il veut à tout prix imposer son opinion à son pays, puisqu'il veut la faire triompher quand même. Si ça ne regardait que M. Papineau individuellement et si le pays ne se trouvait pas exposé à subir les mauvais effets de ses errements, nous dirions à M. Papineau: "Perdez-vous, puisque vous le voulez." Mais lorsqu'il s'agit des intérêts généraux et individuels de la masse de nos compatriotes, nous ne pouvons user d'un langage semblable; nous devons faire tout en nous pour démasquer les ennemis du peuple, et c'est ce que nous faisons. On aura beau nous dire qu'on va cesser de nous encourager comme journaliste, on aura beau nous dire qu'on va nous renvoyer notre feuille et cesser d'y souscrire, nous dirons à ces individus éparés: "Faites comme bon vous semble; nous agissons consciencieusement; faites de même, vous n'aurez rien à nous reprocher. Mais souvenez-vous que ce n'est pas ainsi que vous pourrez bâillonner la presse; ceux qui ne peuvent défendre leur cause que par de pareils arguments sont bien dignes de pitié." (A continuer.)

On a eu l'obligeance de nous communiquer la circulaire et la lettre suivantes que nous nous empressons de livrer à la publicité, en les accompagnant de quelques remarques:

CIRCULAIRE

Au clergé du diocèse de Montréal.

Montréal, 31 mai 1848.

Monsieur,—Je vous transmets les procès-verbaux de la nombreuse Assemblée du clergé, tenue à l'Évêché, le 23 du courant, à la suite de notre pèlerinage de N. D. de Bonsecours.

Après avoir considéré que l'ivrognerie était la grande plaie du notre pays; et que, pour la guérir, il était du devoir du Clergé, gardien-né des bonnes mœurs, de prendre promptement des moyens efficaces pour propager partout la Société de Tempérance, il fut résolu:

- 1. Que pour donner l'exemple, nous ne servirions sur nos tables aucunes liqueurs enivrantes.
2. Que la grosse-bière était réputée boisson forte, et pour cela interdite par les règles de la Société.
3. Que certaines personnes mal intentionnées, se faisant un plaisir malin de mêler des liqueurs très spiritueuses à la petite-bière et autres boissons non capiteuses, dans le dessein d'enivrer ceux qui appartiennent à la Société, l'on exhorterait ceux qui en sont membres à n'en pas faire usage, quand ils ont de justes raisons de craindre une pareille supercherie.
4. Que l'Évêque écrirait, au nom de l'Assemblée, à tous les propriétaires et capitaines de steamboats, pour les prier de ne plus avoir de barres à leur bord.
5. Que l'on tiendrait, dans chaque paroisse, un Dimanche par mois, une Assemblée des membres de la Société, afin d'encourager et de répandre de plus en plus notre Association.
6. Que l'on établirait des rapports entre les Sociétés de la Ville et celles de la Campagne, afin de se communiquer le mouvement des Sociétés Locales et d'affermir ainsi le bon général de la Société.
7. Que l'on ferait tous les efforts possibles pour engager les marchands à ne point spéculer sur les liqueurs fortes et énivrantes, mais uniquement sur de bonnes marchandises et comestibles nécessaires ou utiles au peuple.
8. Que l'on engagerait quelques citoyens respectables à tenir, en ville et à la campagne, de bonnes maisons de pension, afin d'ôter à nos braves gens l'occasion presque toujours dangereuse pour eux de s'héberger à la cantine.
9. Que ces maisons de pension, tenues sur un bon pied, seraient indiquées aux divers membres de la Société, comme étant des lieux sûrs et commodes; et que l'on en ferait autant par rapport aux steamboats, dans lesquels on ne tiendrait point cantine.

Dans la même assemblée il fut résolu d'encourager l'Association des Établissements Canadiens des Townships, aussitôt que l'Évêque l'aurait recommandée par une Lettre Pastorale.

Vous verrez ci-dessous la copie de la Lettre que j'adresse aux propriétaires et Capitaines de steamboats, en conséquence de la 4ème résolution.

Je vous ferai connaître, plus tard, les maisons dans lesquelles pourront se loger vos paroissiens, quand ils viendront en ville, sans craindre de manquer à leur Tempérance.

Enfin, comptant sur votre zèle à propager la Société, destinée à nous faire remporter une éclatante victoire sur le plus terrible ennemi que nous ayons à combattre, je vous conseille de prier pour que Dieu nous assiste par N. D. de Bonsecours, dans ce grand combat qui s'engage. Multum enim valet deprecatio justis assidua.

Je suis bien cordialement, Monsieur, Votre très-humble et obéissant serviteur, I. G. EVEQUE DE MONTRÉAL. (Pour vraie copie) ALBERT LACOMBE, Ecc. S. Secrétaire.

Copie de la lettre de l'Évêché de Montréal aux propriétaires et Capitaines de steamboats.

Montréal, 31 mai 1848.

Monsieur,—A une assemblée nombreuse des Evêques et des Curés de ce diocèse, tenue à l'Évêché de cette ville, le 23 du courant, il fut avisé aux meilleurs moyens à prendre pour prévenir les désordres de l'ivrognerie dans ce pays.

Après mûre délibération, l'Assemblée crut qu'un des moyens à prendre pour arrêter ce mal serait de prier les propriétaires et capitaines de steamboats de ne pas permettre qu'il y eût, à leur bord, de barres ou cantines pour y distribuer des liqueurs enivrantes aux passagers.

J'ai l'honneur, en ma qualité de Président de la dite assemblée, de vous transmettre la susdite résolution, en vous priant de vouloir bien me répondre au plus tôt; parce que je dois communiquer à tous les Curés de ce Diocèse les noms des steamboats qui pourront être recommandés aux membres des diverses Sociétés de Tempérance.

Je puis vous assurer que le Clergé compte beaucoup sur votre bonne volonté et coopération pour la grande et pénible tâche qu'il s'impose de travailler, de toutes ses forces, à propager partout la Société de Tempérance. Il espère que, dans peu d'années, tout le monde recueillera les heureux fruits qu'elle aura produits, si elle s'établit sur des bases solides.

Je suis, avec une parfaite considération, etc., (Signé) I. G. EVEQUE DE MONTRÉAL. (Pour vraie copie.) AL. LACOMBE, Ecc. S. Secrétaire.

Comme on le voit par les documents qui précèdent, voilà le clergé du diocèse de Montréal qui prend une détermination ferme et admirable relativement à la tempérance. Cette détermination sera et est, nous n'en doutons pas, celle de tout le clergé des autres diocèses du pays, et de celui de Québec en particulier, qui s'est toujours distingué par ses vertus et son patriotisme. Or, il n'en faut pas douter, c'est un grand acte de patriotisme que vient de faire le clergé du diocèse de Montréal; c'est un acte de patriotisme qui sans doute vaut bien ceux de ces hommes qui se contentent de faire sonner bien haut les grands mots de nationalité et autres, et qui jamais ne font pour leur pays autre chose que de l'agitation et toujours de l'agitation.

Nous ne doutons nullement que cette belle entreprise de la tempérance, à la tête de laquelle se met le clergé catholique du diocèse de Montréal, recevra bientôt les concours et l'appui de tout le peuple, tant catholique que protestant dans ce pays. Nos frères séparés en effet doivent bien se souvenir que cette matière est en dehors de tout discussion religieuse. Les premiers principes de morale nous obligent à la tempérance, et nos frères séparés ont montré déjà assez de fois qu'ils étaient prêts à suivre la même ligne de conduite qu'adopte aujourd'hui solennellement le clergé de ce diocèse.

Comme on le verra par notre chronique religieuse qui se trouve plus loin, le mouvement religieux dans le diocèse ne se ralentit pas. Notre clergé est à la tête de toutes les entreprises qui tendent à l'amélioration morale et religieuse de nos populations, et partout il suit la même route. On le voit actuellement prêcher cette nouvelle croisade pour la tempérance, et outre tous les faits que nous avons déjà rapportés, nous devons dire un mot de la paroisse de Chambly.

La semaine dernière cette paroisse de Chambly a reçu la visite de M. Chiniquy, qui y a prêché une retraite de six jours. Le premier effet de son premier discours a été l'enthousiasme sous la bannière de la tempérance de 1400 habitants de l'endroit, et maintenant le nombre des associés y est de 2664 individus, sur environ 3000 paroissiens! n'est-ce pas là un fait bien beau et bien propre à faire l'éloge de la population de Chambly? Et remarquons bien que ce ne sont pas seulement les simples cultivateurs qui se sont ainsi obligés à ne plus user de boissons enivrantes; les citoyens les plus remarquables par leur fortune et leur rang dans la société ont été les premiers à donner l'exemple et à prendre cet engagement. N'allons pas non plus croire que ce sont là les effets de l'enthousiasme du moment. Oh non! la paroisse de Varennes par exemple, qui s'est rangée sous la bannière de la tempérance depuis plus de quatre mois et dont plus de 2000 habitants ont promis de ne plus user de boissons spiritueuses, cette paroisse a, à l'heure qu'il est, autant d'enthousiasme pour cette belle cause qu'elle en avait le premier jour. Nous pourrions à ce sujet citer plusieurs faits bien propres à démontrer que nos cultivateurs agissent en ceci comme dans le reste avec connaissance de cause; mais c'est peine inutile, tout le monde doit le reconnaître sans cela. Ajoutons qu'à Longueuil 2200 paroissiens sont de la tempérance, à St. Césaire il y en a 2200, à Boucherville au delà de 1500, à St. Mathias 1300, à St. Bruno 400, et c'est la presque totalité des populations.

Avant de quitter le sujet de la tempérance, nous devons faire remarquer que les principaux marchands de tous les endroits mentionnés plus haut ont résolu de ne plus acheter ni vendre de boissons, et les deux principaux marchands de la Pointe-Claire entre autres ont renvoyé à Montréal leurs provisions en cette branche, et les y ont vendus à perte, afin de n'en avoir plus à vendre aux habitants de nos campagnes. C'est là un fait au dessus de tout éloge et qui promet beaucoup pour l'avenir de notre pays.—Nous reviendrons encore à ce sujet.

Nous eussions désiré pouvoir ajouter quelques mots relativement à la colonisation des townships dont il est parlé dans les documents cités plus haut, mais force nous est de remettre ces remarques au prochain numéro. Nous devons cependant ajouter qu'on nous informe que sa grandeur Mgr. de Montréal doit faire sortir incessamment une lettre pastorale à ce sujet. Nous applaudissons bien sincèrement à cette nouvelle, et nous ne doutons pas que toutes les paroisses du pays ne répondent promptement à l'appel du clergé. Il faut que cette entreprise réussisse; elle est toute entière à l'avantage du pays; elle est en dehors de la politique, personne ne saurait y trouver à redire, mais au contraire tout le monde doit s'empresse de la secondar et de faire tout en soit pour la faire réussir pleinement.

Nous disions dans notre dernière feuille que nous ajouterions quelques remarques au sujet de l'emprisonnement du Souverain Pontife. Malgré le peu d'espace et de temps que nous avons aujourd'hui, nous ne saurions nous dispenser de quelques mots à cet effet.

D'abord, nous devons dire que les nouvelles que nous avons données dans notre dernière feuille relativement aux troubles de Rome étaient empruntées à certains journaux français peu croyables lorsqu'il s'agit du Souverain Pontife, mais que nous devons consulter dans l'absence de nos autres journaux. Voilà pourquoi, dans ces extraits, il y est dit que "la solennité que le Pape a donnée à son allocation était une faute." Nous étions bien convaincu du contraire. Aussi disions-nous ailleurs que nous reviendrions aujourd'hui au sujet de ces affaires.

Pour nous, nous pensons que le tout peut se raconter comme suit: Le souverain pontife a tenu un consistoire, dans lequel il a déclaré ne vouloir pas et ne pouvoir pas (puisque) sa charge de souverain temporel joint celle de chef de l'Église) déclarer la guerre à ses enfants, quand bien même ce seraient les Autrichiens. Cette nouvelle s'est bientôt répandue, dans Rome, et comme les exaltés ne veulent que le trouble et l'anarchie, et que pour atteindre leur but tout prétexte leur est bon, ils ont aussitôt excité la populace et lui ont fait croire qu'on trahissait le peuple et qu'on le vendait aux Autrichiens. Or, comme aucun nom ne sonne moins bien aux oreilles des Romains que celui de l'Autriche, on s'est emparé des postes et de toute la ville, et l'on a bloqué le Pape dans son palais. C'est alors et après bien des conférences, que le comte Mamiani est monté sur le balcon et a lu un nouveau programme de la politique future du Pape, par lequel le souverain pontife annonçait qu'il déclarait la guerre à l'Autriche. Mais il paraissait que le comte Mamiani n'agissait ainsi que d'après sa propre impulsion et pour sonder le peuple, et non d'après la volonté du Pape, qui aurait de nouveau dit formellement qu'il ne voulait pas et ne pouvait pas déclarer la guerre à l'Autriche. C'est après cela que le peuple ou plutôt la populace aurait de nouveau pris les armes et tenu le Pape enfermé dans le château St. Ange. D'après les dernières nouvelles cependant, le peuple serait revenu à de meilleurs sentiments, et aurait été satisfait du nouveau ministère formé par le Pape et dans lequel il ne se trouverait aucun prêtre.

Nous ne pouvons en dire davantage, car nous n'en savons pas plus. Nous avons cru cependant qu'il convenait de rectifier les faits afin que tout le monde pût juger, et que l'on ne se méprit pas sur ces événements malheureux. Nous ajoutons qu'il faut espérer que Pie IX, cet apôtre de la vraie liberté, ce souverain qui a su comprendre les besoins de son peuple et y apporter les soulagements désirables, qui n'a cessé, depuis qu'il est sur le chaire de St. Pierre, de monter par son exemple à tous les souverains quelle ligne de conduite ils doivent tenir envers leurs peuples, retrouvera bientôt dans le cœur de son peuple de Rome cette affection qu'il n'a cessé d'y trouver, mais que les mauvaises passions voudraient arracher à tout prix.

ARRIVÉE DU NIAGARA.

Nous empruntons ce qui suit à un Extra de la Revue Canadienne:

Ce steamer est arrivé à Boston vendredi matin à 10 heures. Il a quitté Liverpool le 20 mai. La conspiration de Paris est complètement abattue, — 200 des conspirateurs sont arrêtés. Louis Blanc est en liberté. Il est soupçonné d'avoir encouragé l'insurrection. L'invasion de l'Assemblée Nationale était une affaire préméditée. La conspiration devait éclater en même temps dans plusieurs villes de France. Sobrier est le chef des conspirateurs. Le gouvernement français écrivit de Paris, peut compter en ce moment sur la troupe de ligne et les gardes nationales. La popularité de M. Lamartine est complètement revenue. Blanqui et Flotte ont été relâchés par quelque influence secrète, dit-on. Le général Cavaignac a été nommé ministre de la guerre. M. Franço Chauvel est préfet de police à la place de M. Caussidière impliqué dans les dernières émeutes. MM. Barbès, Albert et quelques autres, après avoir été chassés de l'Assemblée Nationale le 15 mai, se rendirent à l'Hôtel-de-Ville et s'y installèrent pour organiser un Gouvernement provisoire dans la chambre même où Robespierre et ses associés furent arrêtés. La garde nationale arriva bientôt par le derrière de la barrière, et les surprit. Ils résistèrent, Barbès surtout qui fut blessé, mais à la fin ils furent traités en prison. Dans le même temps Sobrier se rendait avec ses Montagnards au Ministère de l'Intérieur où il n'entra que pour être fait prisonnier. Ses 100 montagnards furent désarmés. On leur arracha leurs cravates écarlates et le peuple les siffla et hua, en criant: Vive la Garde Nationale! M. Caussidière a fait sortir un manifeste pour se justifier, mais en vain. Ledru-Rollin a été arrêté, son nom se trouvant sur la liste du nouveau gouvernement provisoire. Il n'a été relâché que parce que M. Lamartine a répondu pour lui.

La Mienne d'hier soir contient une réponse du Dr. Nelson au dernier manifeste de M. Papineau; nous donnerons cette réponse dans une autre feuille.

Nous attirons l'attention des membres de l'Institut Canadien de cette ville à l'annonce de l'Institut, qui se trouve dans une autre colonne.—Tous les membres devraient se faire un devoir de se rendre jeudi soir à l'Institut.

AUX CORRESPONDANTS.

"Un satisfait" voudra bien passer par notre bureau au sujet de sa correspondance.

"Jean-Baptiste" voudra bien attendre jusqu'à vendredi pour la publication de son écrit; nous désirerions qu'il nous donnât son nom tout au long. Dans tous les cas, puisqu'il fait tant que de prendre la plume, qu'il persévère.

CORRESPONDANCE.

Québec, 3 juin 1848.

Celui de nos hommes influents qui, ajournant les discussions agitatrices de la politique, cette boîte de Pandore des électeurs paisibles, avait la puissance de rallier à un seul candidat convenable les opinions et les sympathies du peuple de cette ville, tant divisées en ce moment, rendrait à nos concitoyens de Québec, par l'accomplissement de cette œuvre, le plus éminent service dont leur position actuelle leur fasse éprouver le besoin.

Après les fréquentes assemblées qui se sont tenues au nom de chacun des divers candidats à la représentation de la cité, depuis deux semaines, et d'une manière plus ou moins tumultueuse, la retraite inopinée de M. Ross, l'un d'eux, vient de laisser l'arène libre à ses deux concurrents M. Méthot et Légaré.

M. Méthot, dont tout le monde admet les qualifications morales et la respectabilité, est un ami des réformes; il désire le rappel de l'union des Canadas à défaut des justes concessions que le Bas-Canada réclame et qui lui sont dues, mais il est opposé au système de l'agitation immédiate, voulue par M. Papineau.

M. Légaré se pose en partisan décidé de rappel, mais il ne se déclare pas en faveur de l'opportunité de l'agitation immédiate, laissant plutôt aux circonstances à déterminer l'opinion à cet égard.

Voilà, d'après les discours prononcés de part et d'autre et les rumeurs, ce qu'il est permis d'affirmer touchant les opinions respectives des deux candidats maintenant en présence.

La nomination des candidats a eu lieu le 30 à midi, non sans un violent orage de vociférations et de paroles. Après que l'officier-rapporteur, M. A. Campbell, eût fait lecture des proclamations d'usage, et demandé aux électeurs quel député ils entendaient choisir, des cris de Légaré, Méthot, Ross, se croisèrent aussitôt. L'officier-rapporteur ajourna alors à mardi le 6 et mercredi le 7 juin la réception des votes.

Là, bien que ceci ne soit pas un indice de triomphe certain pour M. Légaré, la majorité des voix s'éleva en sa faveur. M. Ross fit ensuite un discours en anglais et exprima son regret de ce que l'élection dont ils s'agissaient, intéressant si vivement le parti réformiste, aurait lieu sous les fâcheux auspices de la division qu'il voyait se manifester; il dit qu'assurément quelques-uns auraient à en répondre, et que les candidats opposés qui persistaient à tenir les hustings en dépit de la circonstance qui avait mis en avant trois candidats libéraux et dignes d'estime, devaient expliquer au public une telle coïncidence; que bien qu'il y eût en effet trois candidats, il y avait pour les électeurs une discrétion à exercer, un parti à prendre: que lui (M. Ross) était sincèrement réformiste, c'est-à-dire, aussi bien d'action que de cœur; qu'il approuvait sans restriction le manifeste du comté de la réforme et de progrès, et qu'il voulait des réformes, mais non les gagner d'assaut par les agitations et le trouble qui ne seraient propres qu'à dénaturer à notre désavantage la position actuelle; mais en un mot la demander, avant tout, à la législation, et que, dès que ce moyen aurait failli, il serait temps alors de songer à d'autres mesures. M. Ross ajouta beaucoup d'autres choses et termina par déclarer que la perspective des résultats de la division entre les électeurs jointe à l'absence de toute ambition de sa part pour l'honneur seul du mandat qu'il avait sollicité l'engageait à y renoncer et à se retirer de la lutte. Il fut immédiatement remplacé par M. Méthot qui s'énonça dans notre langue, réitéra l'expression des principes libéraux qu'il professe; mais, ayant prié M. McCoy, l'éditeur du Québec Spectator, de lui servir d'interprète auprès de la portion anglaise des électeurs, la multitude des partisans de M. Légaré et Méthot empêchèrent qu'il ne fut entendu, les uns parce qu'ils s'y opposaient, les autres parce qu'ils trouvaient raisonnable que cela se fit. L'excitation gagna peu à peu le grand nombre; on se disputa avec chaleur de part et d'autre et les exhortations de l'officier-rapporteur pour rétablir l'ordre ne furent point écoutées.

Enfin des partisans de M. Méthot formant un peloton serré s'avancèrent contre ceux de M. Légaré qui occupaient la plate-forme du perron central de l'ancien palais législatif, et les en expulsèrent de vive force. La scène finit là après avoir duré une demi-heure.

Depuis hier des comités se sont formés dans le but de rallier des voix à chacun des deux candidats. Il est bien à présumer que la majorité qui déterminera l'élection en faveur de l'un ou de l'autre des deux candidats sera peu considérable. Les citoyens de la classe mercantile paraissent être généralement disposés à favoriser l'élection de M. Méthot.

Il est sorti de quelques bouches des menaces de coups de bâtons et de luttes entre les deux partis, mais j'espère que la division, déjà assez regrettable par elle-même, n'attirera pas un tel déshonneur sur nos quartiers électoraux.

Jusqu'ici la température n'a pas été favorable à la végétation qui est languissante et dévore à peine les cotons d'un peu de nature. L'excessive rareté du numéraire continue de se faire sentir; le commerce de détail est aux abois.

Du 16 mai date l'apparition de M. Aylwin sur le banc judiciaire. L'homme de talent se reconnaît encore sous l'hermine du juge, bien que cette distinction ne soit pas la seule des qualités essentielles pour bien porter le trierme. Mais il y a dans M. Aylwin une ame ardente et très susceptible des nobles sentiments. Il n'en faut pas davantage pour espérer que la concorde régnera entre le nouveau juge et ses aînés sur le banc de Thémis. Une petite scène qui s'est élevée le 25 entre M. Aylwin et un jeune avocat plaidant, mais terminée presque aussitôt à l'amiable, n'a pas détruit l'espoir que la même bonne entente aura lieu entre lui et les membres du barreau.

Il est temps et grandement convenable que les barreaux du Bas-Canada soient incorporés. Cette excellente idée, dont quelques avocats de Québec s'étaient épris sans se déterminer à la moindre démarche dans le but de la réaliser, a été le thème de réflexions très judicieuses émises vendredi dernier dans une assemblée du barreau de cette ville par son doyen, M. Vanfelson. On y a passé des résolutions dont l'objet est de communiquer avec le barreau de Montréal au sujet de l'incorporation projetée, mesure pour laquelle il a honorablement pris de lui-même l'initiative.

ERASME.

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

M. l'Éditeur, Parmi vos faits divers dites donc, s'il vous plaît, que, tandis que tout s'agit, au dedans et au dehors du pays, pour des faits et des événements politiques, la ville et le diocèse de Montréal s'agitent aussi bien diversément et efficacement pour des développements et des progrès religieux qui raniment la piété dans leur sein. N'a-t-on pas vu, en effet, seu-

lement depuis un mois, (le pieux mois de Marie), n'a-t-on pas vu le clergé et le peuple se lever comme un seul homme avec un même sentiment religieux, pour exprimer toute sa foi dans le pouvoir du ciel, toute sa confiance dans l'assistance de la Vierge Marie à raison des circonstances malheureuses où s'est trouvé le Canada et dans lesquelles il pouvait bien se trouver encore? Lorsque tout frémit, lorsque tout s'ébranle ou s'ébranle à l'étranger, et lorsqu'ici des utopistes qui n'ont peut-être ni la foi, ni le sentiment des martyrs, s'éviscèrent pour implanter par la tempête un fantôme de bonheur, ne pourriez-vous pas nous dire que la religion, toujours calme, toujours la même dans ses travaux d'amendement chez les individus, de réformes parmi les masses et d'améliorations pour tout le monde, n'a pas cessé un instant d'être à l'œuvre; de procéder, par la persuasion, avec la parole douce de ses pasteurs et les représentations de la charité, à détruire les haines, à calmer les passions, à diminuer l'infortune; et instruire l'ignorance, en un mot, à se mettre au niveau de tous les besoins qui le soulagent tous? Et, afin d'être plus explicite, mentionnez-nous ce soin que l'on a pris de recourir plus assidûment que jamais à la divinité en ouvrant nos temples à tous nos temples à la prière; en y conviant le chrétien, dès la première aurore, et en l'y ramenant au dernier crépuscule, pour la lui faire sanctifier la dernière action de son travail, comme on lui avait fait offrir à Dieu la première pensée de sa journée; car les exercices du mois de mai se pratiquaient dans plusieurs églises, dès cinq heures du matin, et de semblables prières se répétaient ailleurs, à sept et huit heures du soir. Rappelez-vous que c'est pendant ce même mois, qu'a eu lieu la grande inauguration du Pèlerinage de N. D. de Bon-Secours; et que, depuis cette époque, de nombreuses troupes de pèlerins se sont journellement dirigées vers ce vénérable sanctuaire; qu'à l'exemple du clergé, les diverses communautés de la ville, les différentes associations de tempérance, de charité et autres, ont été se placer de nouveau sous l'égide de Marie et réclamer l'intercession de cette glorieuse gardienne de toutes les sociétés religieuses. Dites-nous que c'est à la même époque que, sur les désirs de nos concitoyens, les places de deux nouvelles églises catholiques ont été désignées par notre évêque; que des éreux y ont été solennellement bénites et plantées, au milieu de concours nombreux de fidèles bien recueillis et tout joyeux de voir prochainement la maison du Seigneur s'élever grande et majestueuse, au centre de leurs modestes habitations. Annoncez à tous qu'en ces temps de réformes, la société de tempérance va faire de nouveaux, de prodigieux progrès; qu'à la suite de nos grandes paroisses de Longueuil, de Boucherville, de Varennes, de Verchères, voilà que les paroisses de Chambly, de Belœil, de la Pointe-Olivier, se portent en masse sur le catalogue de la tempérance totale, comme s'y étaient déjà inscrites, depuis longtemps, les paroisses de St. Vincent, de Beauharnais, de St. Polycarpe et grand nombre d'autres. Enfin, constatez que, de toutes parts dans les rangs catholiques, on s'occupe du vrai bonheur du peuple, en le rendant de plus en plus moral; on étudie ses vrais intérêts, en le fixant sur le sol fertile de ses pères; que c'est pour cela que l'on organise une agence générale devant diriger les colons vers nos townships, et que la sympathie des vrais amis du Canada se rattache spontanément à cette belle œuvre. Mais aussi faites remarquer que sans l'intervention et le concours du clergé et la bénédiction de la religion on échouerait encore en cela, comme en bien d'autres choses. A la vue de tant d'efforts faits par tous les hommes de bonne volonté pour la prospérité du pays, comme aussi à l'annonce de tant de désastres, de tant de bouleversements ruineux exécutés jour par jour au sein de la vieille Europe, quel cœur canadien ne se sentirait pas pressé de gémir sur les maux que l'on fait subir à des frères sous le nom abusif de la liberté; et quel cœur canadien ne se sentirait pas non plus forcé de joindre sa généreuse coopération à celle de tous les amis de l'ordre, de la paix pour le bonheur réelle de sa patrie?

UN CITOYEN.

Nous accusons réception de la sixième livraison du Journal d'Agriculture en anglais. Cette livraison, comme les précédentes, renferme une foule de renseignements utiles et d'appréciations fort justes. Nous recommandons ce Journal aux amis de l'Agriculture.

Le Journal Français d'Agriculture vient de faire aussi paraître sa sixième livraison, qui a été expédiée samedi aux abonnés de la campagne. Nous engageons encore une fois nos lecteurs et tous les Canadiens qui s'intéressent à l'avancement agricole du pays à souscrire à ce journal, et à le favoriser de quelques communications propres à seconder l'objet qu'il a en vue. A cet effet, nous en extrayons les quelques lignes suivantes, qui contiennent autant de sujets que l'Éditeur engage à traiter pour le journal:

- 10. Tout ce qui a rapport à l'élevage des animaux.
20. Le meilleur moyen de labourer, etc.
30. Le greffage, etc.
40. Quels grains l'on doit préférer pour la culture en Canada?
50. Quels légumes sont les plus profitables en Canada, en égard au climat, etc.?
60. Quel serait le meilleur moyen à adopter pour la colonisation des townships?

FAITS DIVERS

NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi contient les nominations suivantes: L'Hon. Adam Ferguson, Narcisse Amiot, Edward Cartwright Thomas, William Bristow et George Brown, écrivains, pour être commissaires pour s'enquérir de certaines plaintes concernant la Pénitencière Provinciale, et le système d'administration en général d'icelle, avec l'Hon. Ferguson comme président, et George Brown, écrivain, comme secrétaire; Pierre Hector Morin, écrivain pour être Maître du Havre de Montréal. Edmund Cox, écrivain, pour être Régistrateur du comté de Drummond, en place de James Duncan, écrivain, démis. S. B. Harrison, écrivain, pour être Juge dans le Home District, en place de R. E. Burns, écrivain, qui a résigné.

POINTE ST. CHARLES.—Le 1er juin courant, il y avait à l'Hôpital 15 émigrés malades, dont un du typhus, 10 des fièvres et 4 de rhumatismes; il n'y a pas eu de mort ce jour-là. Ce même jour, il était arrivé 180 émigrés, faisant depuis le commencement de la navigation le nombre de 5305.—Le 2, il y avait à l'Hôpital 16 malades, il n'y a pas eu de mort durant la journée. Depuis le commencement de la saison, il n'y est mort que 3 émigrés. Il est arrivé le même jour 182 émigrés, faisant depuis l'ouverture de la navigation le nombre de 5487.—Le 3, il y avait à la Grosse-Île 8 vaisseaux avec 1251 émigrés dont 709 devaient être mis à terre. Il y avait ce jour-là 180 malades à l'Hôpital.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.—Nous apprenons avec le plus grand plaisir que M. le curé du Sault-au-Récollet a convoqué dimanche une assemblée des habitants de sa paroisse, pour prendre en considération l'affaire de la colonisation des townships. De 200 à 300 des notables de l'endroit se sont rendus à cette invitation, et ont résolu d'encourager cette entreprise si patriotique, et à cet effet ont nommé un comité, etc. En un mot, voilà la paroisse du Sault-au-Récollet organisée; nous espérons que cet exemple sera suivi par les paroisses environnantes, et que sous peu toute l'île de Montréal aura fait comme le Sault-au-Récollet.

SOCIÉTÉ ST. JEAN-BAPTISTE.—Hier soir à eu lieu au marché Bon-Secours la nomination des officiers de la société St. Jean-Baptiste. Les règles de la société portent qu'un membre de la société ne peut être élu président plus que deux fois de suite, l'hon. A. N. Morin a dû être remplacé, et c'est S. H. le Maire de Montréal, Jos. Bonnet, écrivain, qui a été nommé unanimement président pour l'année courante.

Une lettre du comté de St. Maurice nous a été remise à l'heure où nous mettons sous presse. La grande assemblée où doit assister M. Papineau, (qui part ce soir) aura lieu à Machiche demain à 10 heures. Elle a été annoncée à la porte de toutes les églises pendant deux dimanches. Il y aura sans doute un certain nombre de curieux à l'assemblée, mais il s'en faut que la majorité soit en faveur. On nous dit que les paroisses de la Rivière du Loup, Maskinongé et St. Léon, Ste. Ursule, St. Barnabé refusent de prendre part à l'agitation; si le reste donc qu'une partie de Machiche, la Pointe du Lac et des Trois-Rivières. Nous ne serions pas surpris de voir le comté de St. Maurice se soulever en masse la semaine prochaine pour désapprouver les procédés de l'assemblée, qui doit avoir lieu demain; en faveur du grand agitateur représentant du comté. Minerve.

ÉTATS-UNIS ET MEXIQUE.—Le journal Tribune, de New-York, a publié samedi une dépêche télégraphique de Washington disant qu'un courrier était directement venu de Mexico en cette ville dans l'espace de 14 jours.—Il y aurait eu au Mexique une révolution conduite par Parédis. Le traité aurait été rejeté et le Mexique serait sous les armes. Minerve.

ARRIVÉES.—Nous voyons par le J. de Québec que les honorables M. G. Young et Tobin, de la Nouvelle Ecosse, sont arrivés à Québec ces jours derniers, par affaires pour le chemin de fer d'Halifax.

QUERELLE D'ÉDITEURS DANS LES ÉTATS.—Une rixe d'honneur a eu lieu ici, vendredi soir, devant la poste-office entre MM. Smith et Billings, l'un éditeur de la gazette, et l'autre de l'Orthopolitan. On craint que la blessure de M. Billings ne soit mortelle: la cause de cette espèce de duel était un article de journal. Nashville Banner.

GRANDE NOUVELLE.—Il vient d'être introduit par le gouvernement dans le parlement anglais un bill pour l'abolition presque totale des lois de navigation!

CONVERSIONS.—Le Révérend Joseph C. Algar, professeur au collège de l'Université d'Oxford, et précepteur dans la famille de l'ambassadeur anglais près la cour de Suède, vient de se convertir au catholicisme, et de faire abjuration du protestantisme, après avoir résigné sa charge à l'Université.

ENCORE UNE CONVERSION.—Durant la Semaine Sainte, W. H. Archer, écuyer, de Chiswick, a été reçu dans le sein de l'Église catholique à Hertis.

DEUX NOUVELLES CONVERSIONS.—Le Samedi Saint, M. Newton, de Londres, et M. John Carter, ancien cultivateur de Wightwiny, ont abjuré le protestantisme.

LE DUC DE WELLINGTON.—Le 1er de mai, le duc de Wellington a complété sa 79e année.

INDÉS-OCIDENTALES.—Nous voyons par nos derniers journaux d'Europe que la Chambre des Communes d'Angleterre vient de voter de grandes sommes d'argent pour aider aux colons des Indes-Occidentales qui ont subi, il y a dix mois, de grands dommages causés par un ouragan.

NAPOLÉON.—Le 5 mai, il a été célébré à l'Hôtel de Invalides à Paris un service anniversaire fort solennel pour le repos de l'âme de l'empereur.

RECONNAISSANCE.—Le roi de Prusse vient de reconnaître Isabelle comme Reine d'Espagne.

LES JUIFS.—Le bill des Incapacités des Juifs a passé dans la Chambre des Communes par une division de 234 contre 173. On craint qu'il ne passe pas dans la Chambre Haute.

LA REINE.—La Reine Victoire se propose de visiter l'Irlande et l'Écosse.

UN PIRATE.—Le Paul T. Jones, qui vient d'arriver à Philadelphie, rapporte que le 3 mai il a été poursuivi par un navire de pirates qui lui ont donné la chasse tout le jour. Ce n'est que durant la nuit et en changeant de route qu'il a pu se soustraire aux poursuites de ces brigands. Un vaisseau à vapeur se préparait à quitter St Thomas pour lui donner la chasse à son tour.

CONVENTION DÉMOCRATIQUE.—Après avoir proclamé se candidats la convention n'avait plus qu'à leur rédiger un symbole politique: elle n'y a pas manqué. Les résolutions qu'elle a adoptées résument fort nettement en général les principes fondamentaux de la foi démocratique; point de banque nationale, point de tarif protecteur, point d'améliorations intérieures par le gouvernement général, économie dans les dépenses nationales, respect pour les droits des états, notamment en ce qui touche l'esclavage, maintien du veto présidentiel, tels sont les points de doctrine les plus importants qu'elle a de nouveau consacrés. Elle a abordé ensuite un seul point de fait, ou pour mieux dire la seule question actuelle: celle de la guerre du Mexique. Elle a tenu à proclamer encore une fois que les hostilités avaient éclaté par le fait du Mexique et que le droit des gens aussi bien que les lois du patriotisme imposaient aux Américains une guerre juste, et nécessaire. Elle a déclaré en outre que la paix lui causerait une joie sincère; mais que, du moment où cette paix est encore douteuse, «il est du devoir du pays de soutenir l'administration dans toutes les mesures nécessaires pour poursuivre la guerre avec vigueur, dans le cas où le traité serait repoussé.»

TÉLÉGRAPHES DE L'OUEST.—Les journaux de Memphis du 13, annoncent que le télégraphe entre cette ville et Tuscumbia vient d'être terminé. Memphis se trouve maintenant relié aux villes situées sur l'Ohio et à celles du Nord.

OREGON.—Il paraît que l'on a découvert une nouvelle passe pour pénétrer dans le fleuve Columbia. Aux dernières dates un convoi de deux mille wagons s'approchait de l'Oregon.

DE CAMPÈCHE.—Le capitaine Espinola, de la goélette Apureida, arrivée hier soir de Campêche, d'où elle est partie le 2 courant, nous apprend qu'il y avait vingt-huit navires de différentes nations sur les côtes du Yucatan, occupés à recevoir à leur bord les habitants blancs qui craignaient d'être massacrés par les indiens.

FEMME INHUMÉE VIVANTE.—Mardi de la semaine dernière, une femme de Niuelle, près Marennes, tomba évanouie, et ne donnant plus aucun signe de vie pendant 24 heures, on la crut morte. La famille se mit en devoir de la faire enterrer. Pendant qu'on la transportait au cimetière Saint-Sornin, un des porteurs sentit à plusieurs reprises des mouvements saccadés qui lui parurent si extraordinaires qu'il crut devoir faire part de ses impressions aux assistants. Ceux-ci prêtèrent l'oreille, mais, n'entendant rien, on passa outre. Lorsque le cercueil fut dans la fosse et que le fossoyeur jetait de la terre dessus, il entendit distinctement des gémissements étouffés et un bruit sourd comme de violentes secousses dans la bière.

Aussitôt il prévint M. le curé, qui fit retirer le cercueil de la fosse et le fit transporter au presbytère. On l'ouvrit: on ôta le linceul, et on crut en effet apercevoir encore quelques mouvements.

On envoya chercher un médecin; mais, comme il s'éleva un temps assez considérable avant son arrivée, il déclara après inspection qu'elle était morte, mais seulement depuis une heure!

Cet exemple prouve combien on devrait prendre de précautions avant de procéder à l'inhumation de toute personne sur la mort de laquelle il peut s'élever des doutes.

Le château de Meudon, que l'on avait désigné primitivement pour recevoir les invalides civils, n'a pas paru réunir les conditions hygiéniques désirables; on a donc abandonné le projet d'en former une maison de santé. C'est définitivement à St. Cloud que l'établissement sera installé. Le château de St. Cloud possède des dépendances et des communs considérables qui peuvent se prêter à cette destination.

Voilà la dernière page.

MARIAGE.

A Sherbrooke, le 29 ult., W. H. Fleet, écrivain, avocat de Montréal, à Isabellin, fille du Rév. Jas. Robertson.

J. R. BERTHELOT,

AVOCAT,

No 15. Coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse. Montréal, 6 juin 1848.

INSTITUTEUR

UN INSTITUTEUR, qui pourrait aussi remplir la place de Maître-Chartre, désirerait trouver, dans le district de Montréal, une situation pour le premier juillet prochain.—Pour plus amples informations, s'adresser à l'évêché, —hi. Montréal, 6 juin 1848.

REVUE CANADIENNE,

JEUDI, le 8 du courant, auront lieu les élections de onze des officiers de l'Institut, en remplacement de ceux qui ont résigné le 25 mai dernier.

Par ordre, J. PAPIN, Secr. Arch. I. C. Montréal, 5 juin 1848.

NOUVEAUX LIVRES DE PRIÈRES.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir un assortiment de très considérable et très varié de LIVRES DE PRIÈRES DE TOUTS LES FORMATS, AVEC RELIURE ORDINAIRE, CHAGRIN ET VELOURS, parmi lesquels se trouvent les suivants:

- TABLEAUX DE LA STE. MÈRE in-32 Cart. à 4c. 6d. la doz.
ANGE CONDUCTEUR, joli vol. in-32 de 216 pages, reliure gaufrée à 6c. 9d. la doz.
à tranche dorée 15c.
PETITE JOURNÉE DU CHRÉTIEN, vol. 32 de 360 pages, reliure gaufrée à 10c. la doz.
à tranche dorée, 20c.
PETIT OFFICE DIVIN, vol. grand 32 de 382 pages, reliure gaufrée à 15c. la doz.
à tranche dorée 25c. la doz.
FIDÈLE DISCIPLE DE N. S. J. C., gros 18
L'ÂME CHRÉTIENNE, in-18 gaufré
PARADIS DE L'ÂME, in-18
E. R. FABRE & CIE.
Rue St. Vincent No 3, }
2 juin 1848. }

TABLEAUX BELGÈRES

Nouvellement reçues, on choisit très étendu d'IMAGES ET GRAVURES RELIGIEUSES, à 25 PAR CENT MEILLEUR MARCHÉ que l'année dernière.

—Aussi— 2000 IMAGES de NOTRE DAME AUXILIATRICE.—à E. R. FABRE & CIE. Rue St. Vincent No 3 } 2 juin 1848. }

INSTITUTEUR.

UN INSTITUTEUR d'expérience et qualifié pour tenir une École-MODELE désire prendre un engagement pour une ou plusieurs années à commencer au premier de juillet prochain sous les ordres des Messieurs les Curés et Commissaires d'École, soit dans le district de MONTRÉAL, des TROIS-RIVIÈRES ou de QUÉBEC.

Dans une ÉCOLE MIXTE; sa Dame peut prendre l'instruction des filles. Il peut enseigner la vraie prononciation de la langue anglaise. L'Arithmétique dans toute son étendue d'après les meilleurs auteurs anglais, la tenue des livres de compte, l'arpentage, etc. etc. Il sera utile pour les catéchismes, les cérémonies du chœur en général. Il exerce sa profession suivant la méthode si facile de Lancaster. S'adresser soit par lettre à la poste ou autrement; à Messieurs HARRLAND, prêtre et curé de St. Clément de Beauharnais.

ETABLISSEMENTS DES TOWNSHIPS.

[CIRCULAIRE.]

Le comité central de l'association des établissements canadiens des townships annonce avec plaisir au public que l'organisation de la ville de Montréal est à peu près terminée.

Il n'y a encore aucune nouvelle des campagnes de ce district, vu qu'elles attendaient sans doute, avant tout, des renseignements positifs du comité central. Mais maintenant on espère qu'elles se piqueront entre elles d'émulation pour annoncer prochainement leur organisation respective.

Le comité central a adressé au gouvernement une requête, expliquant le but de l'association, et demandant des octrois de terres. Il n'y a pas encore eu de réponse officielle; mais son excellence le gouverneur général a exprimé son approbation du but de l'association, en même temps que son désir de favoriser les vues du comité. Le don de vingt louis fait par son excellence à l'association témoigne assez de ses bonnes dispositions.

En attendant la réponse du gouvernement, le comité s'est mis en communication avec l'agent des terres de la compagnie anglaise de l'Amérique du Nord, et il est maintenant presque certain que ce sera sur les terres de cette compagnie que se fera le premier établissement.

Ce premier établissement se fera dans le township de Roxton, situé à sept lieues de St. Hyacinthe, et à vingt-deux de Montréal.

La ligne du chemin de fer entre Montréal et Portland passe à deux lieues de l'endroit où s'établira le village. On va partout en voiture, excepté dans un espace de trois milles, où on ne peut encore passer qu'à pied ou à cheval. Ces trois milles de chemin seront faits au mois d'août prochain.

La compagnie des terres a déjà bâti un moulin à scier à Roxton; un moulin à farine est en construction et sera terminé cet automne. Trois ou quatre rivières traversent ce township et offrent de nombreux pouvoirs d'eau.

Les terres seront généralement de 25 acres de profondeur sur trois de largeur. La compagnie a 35,000 acres de terre dans ce township. Le sol est en général de bonne qualité et très fertile. Le bois qui y croît est en grande partie du bois franc.

Voici comment et à quelles conditions les terres seront vendues. Chaque individu achète lui-même la terre qu'il choisit, et cela directement de l'agent de la compagnie ou des propriétaires particuliers.

Les meilleures terres de la compagnie sont de dix chelins l'acre, à l'exception de quelques lots autour du village dont le prix est de quinze chelins l'acre. Pendant les deux premières années, l'acquéreur ne paie rien du tout. Pendant les huit années suivantes, il paie l'intérêt du prix d'achat; et pendant les quatre suivantes encore il paie le capital, en quatre paiements égaux. Ceci fait quatorze ans. Après le paiement définitif, il n'est dû aucune redevance quelconque.

La compagnie s'engage à ne pas augmenter le prix auquel elle vend aujourd'hui, pendant les années 1848 et 1849, et à ne pas augmenter ce prix de plus de trente sous par arpent, pendant l'année 1850; si toutefois elle l'augmente.

La compagnie ayant encore des travaux de chemins à exécuter, elle offre, à chacun de ceux qui s'établiront sur ces terres, l'avantage de pouvoir travailler à ces chemins et de diminuer, par ce qu'ils gagneront ainsi, la dette qu'ils devront à la compagnie pour le prix de leur terres.

Il est loisible à chacun de payer le capital avant l'expiration des délais accordés; et même, si l'on payait avant, la compagnie ferait une réduction proportionnée au temps qui resterait encore à courir.

On pourra s'adresser à M. Wood, agent de la compagnie, à Roxton, le premier et le deux, le quinze et le seize de chaque mois; et à Shefford, en tout autre temps ou à A. T. Galt, écrivain, l'agent principal de la compagnie à Sherbrooke. Le chemin le plus court est par St. Pie et Milton.

La manière jugée la plus avantageuse par le comité central d'employer les secours très modiques jusqu'à présent mis à sa disposition, et celle qui pour le moment rencontre le plus les vues dans lesquelles l'association a été fondée, est de bâtir une chapelle et une maison d'école, aussitôt qu'un certain nombre de familles sera établi. Sa grandeur l'évêque de Montréal promet d'y placer un missionnaire aussitôt que quatre-vingts familles y seront rendues. Le comité créera par là un centre d'opérations et à l'association et aux individus qui émigreront. Le comité croit de son devoir de n'inviter à émigrer, pour ce moment, aucune personne qui n'aurait pas déjà quelques avances.

Tant que les campagnes ne seront pas organisées, le cercle des opérations du comité central ne peut être que très restreint. Les comités locaux de la ville et des campagnes doivent donc se hâter de développer et de terminer l'organisation, et verser les contributions de leur localité entre les mains du trésorier-général, qui dépose le tout à la banque d'épargne.

On doit se rappeler que, d'après un article de la constitution, tous ceux qui veulent s'établir sous la protection de l'association doivent être recommandés par le curé ou quelques membres du comité de leur localité.

Le bureau de l'association est établi à Montréal, rue St. Vincent, No. 14, à l'étude de MM. Douthe et Labrèche-Viger, avocats.

Chambre du comité central. Montréal, 22 mai 1848.

EXTRAITS DES JOURNAUX D'EUROPE.

A Edimbourg, on projette un meeting nombreux des habitants d'Edimbourg et de Leith, pour demander à la reine le renvoi de ses ministres et pour nommer des délégués à l'assemblée nationale charitiste, qui, après avoir suspendu quel-

que temps ses séances, doit se réunir de nouveau à Londres dans les premiers jours de mai.

Les nouvelles reçues de Dublin sur la situation de l'Irlande sont, en général, d'une nature fort inquiétante. Voici ce qu'on écrit à la date du 22 avril.

"Hier soir, il y a eu une réunion générale des clubs confédérés à Dublin. L'affluence était considérable: les discours ont été violents. On a déclaré qu'on résisterait au gouvernement pied à pied. Un manifeste formel à cet égard a été signé séance tenante par beaucoup de monde, et notamment par MM. Smith O'Brien, Meagher et Mitchell.

L'United Irishman, qui s'est déjà fait remarquer à Dublin par ses appels à l'insurrection et par les précautions stratégiques qu'il indique comme devant seconder un mouvement populaire et en assurer le succès, publie, dans un de ses derniers numéros, un nouvel ordre du jour sur les mesures à prendre de la part des insurgés, dans le cas d'un conflit entre la population de Dublin et les troupes royales:

"La première chose à faire pour procéder avec succès en fait d'émeute, c'est de couper les communications, en élevant des barricades dans les rues, en partant du cœur jusqu'aux extrémités de la ville: depuis les rues étroites jusqu'aux places, ponts et marchés. Ce qu'il faut surtout ne pas négliger de faire, c'est d'intercepter toutes les communications entre les divers postes militaires. Ces postes doivent être cernés et comme pris au milieu des barricades. Les becs de gaz et les rails de fer doivent être brisés. On ne conquiert pas la liberté sans s'être battu partout. La ville de Dublin se prêterait merveilleusement à la guerre des rues, au moyen des communications faciles à établir entre les maisons. Aussi ne faut-il pas avoir le moindre souci de la concentration des troupes dans le château; elles seraient dix fois plus nombreuses qu'elles n'oseraient pas attaquer la ville.

AUTRICHE.—Le 25 avril, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur, la nouvelle constitution a été proclamée à Vienne. Tout s'est passé dans le plus grand ordre. La ligne, la garde nationale et le corps des étudiants ont fraternisé sur la place de la Parade. Le comte Collaredo a annoncé l'occupation d'Udine et que des propositions de capitulation avaient été faites par Venise. Ces nouvelles sont accueillies froidement, car on comprend très-bien que des provinces reconquises par la famine et la force des armes sont à jamais perdues pour la monarchie, et qu'à la première occasion les Italiens se révolteront de nouveau.

La nouvelle constitution est divisée en 7 titres et 59 articles.

Les principales dispositions de cette constitution sont déjà connues; nous ajouterons les suivantes qui nous paraissent les plus importantes. L'héritier de la couronne est majeur à dix-huit ans. L'empereur est inviolable. Il est le chef du pouvoir exécutif, la justice s'administre en son nom. Il déclare la paix et la guerre. Il conclut les traités, mais la ratification de la diète est nécessaire. Les ministres sont responsables. L'empereur peut dissoudre la diète, mais il faut qu'il en convoque une nouvelle dans quatre-vingt-dix jours. Dans le cas de mort de l'empereur, la diète se réunit dans le délai d'un mois. Le titre des droits politiques des citoyens autrichiens consacre la liberté individuelle, de conscience et de la presse, d'association, le droit de pétition et d'émigration, la liberté de l'industrie; la justice sera rendue publiquement et les débats seront oraux.

TROUBLES A CRACOVIE.—On lit dans la Gazette universelle allemande sous la date de Cracovie, le 27 avril:

"Hier le commandant en chef, comte de Castiglione, à la tête des généraux, exhortait le peuple à la tranquillité, quand il reçut au visage trois coups de feu tirés des fenêtres. En ce moment, le général Molke a pris le commandement et a fait faire feu. La boucherie a été terrible; la ville a été bombardée pendant trois heures, jusqu'à ce que des parlementaires vissent et demandassent grâce.

"La ville a capitulé, les insurgés et les émigrés polonais dont le plus grand nombre étaient restés sur la place, ont déposé les armes et se sont enfuis de la ville. La vie du comte Castiglione n'est pas en danger. Les troupes ont dix tués et quarante blessés. La tranquillité est rétablie.

"Suivant une version de la Gazette de Breslau, le combat entre les troupes et le peuple a été occasionné par le refus du gouvernement de permettre de séjourner de la ville aux émigrés polonais qui ne sont pas nés de Cracovie. Des barricades ont été élevées, la ville bombardée, et l'on aurait même lancé du fort plusieurs bombes incendiaires. Enfin, la tranquillité a été rétablie, après que les émigrés se sont retirés volontairement. Le général Castiglione a été blessé."

ITALIE.—La Patria de Florence du 26 avril annonce que la flotte française en partant de Livourne devait se rendre à Naples.

Cette flotte a jeté l'ancre le 22 avril. Elle était composée de quatre vaisseaux: l'Éna, de 90 canons; le Jupiter, de 90 canons; l'Asmodée et le Panama, chacun de 16 canons. Les deux derniers sont des bateaux à vapeur.

Le vice-amiral Baudin avait arboré le drapeau amiral sur le Jupiter. Il est descendu à terre le 24 avril, et il a été accueilli par les vivats prolongés de toute la population italienne. Il y a répondu en disant combien il lui était doux de revoir la terre toscane après trente-six ans d'absence, et il a fini en criant: Vive l'Italie!

NAPLES.—Le roi de Naples s'est décidé, après mûre délibération, à protester contre la décision du parlement sicilien qui proclame sa déchéance. Voici en quels termes est conçu le décret qu'il a rendu à cet égard: "Ayant eu connaissance de la délibération prise à Palerme le 13 de ce mois, et dans laquelle non seulement sont mis de côté les droits sacrés inhérents à notre royale famille, mais encore sont violées l'unité et l'intégrité de la monarchie et la constitution jurée par nous; ayant entendu l'avis unanime de notre conseil de ministres:—Déclarons et protestons solennellement par les présentes contre l'acte délibéré à Palerme le 13 avril 1848, comme contraire aux droits sacrés de notre personne et de notre dynastie, ainsi qu'à l'unité et à l'intégrité de la monarchie; le déclarant déloyal, vain, nul et de nulle valeur." Cet acte menace d'être le signal d'une lutte nouvelle en Sicile, et les préparatifs qui se poursuivent dans les arsenaux napolitains ne rendent cette hypothèse que trop probable.

—La Gazette de Parme, du 12 avril, publie la déclaration suivante:

"Le conseil des anciens, composé de cert membres, réunis à l'Hôtel-de-Ville, par ordre du podesta, pour nommer un gouvernement provisoire qui réponde à l'esprit du pays. "A nommé et nommé un gouvernement provisoire composé de:

"MM. le comte Ferdinand de Castagnola, Jérôme Cantelli, le professeur Pier Pelligrini, le comte Louis Damitale, Joseph Bandini, Jean Carletti, Ferdinand Maestri."

—M. Olozaga, après s'être échappé des mains des sbires de Narvez, a réussi à gagner le Portugal.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST. VINCENT MONTREAL.

ON trouve constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Écoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. Bte. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE

Le soussigné ont l'honneur d'annoncer au public et à leur amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPELEAU ET LAMOTHE.

AVIS

DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PREMIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc., à raison de DOUZE CHELINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien.

Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avis dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous confieront, en le reproduisant, un service que nous leur remercions de l'occasion.

On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémazie, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haute-Ville. A Montréal, chez E. R. Fabre, écrivain, No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPEAU, PROPRIÉTAIRE.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-À-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Établissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en imitation, mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES. —Aussi— CROIX DE CHASUBLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. "Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. "Damas brochés en or et couleurs. " " (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION. Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités

ETOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d'écus nouveaux.) Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs Ciboures Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et par leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter le moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district Montréal le 15 octobre prochain, par les Sœurs si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal. Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et en latin; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toutes espèces, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans l'ouveau établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront payés à la recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et pour la connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc. seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ces fins; mais on ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacances accordées aux élèves, que la vacances annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

MANUEL

DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & Cie. " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. " A L'ÉVÊCHE.

THE PILOT

And Journal of Commerce Se publie le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI matin, au Bureau, No. 3, Place d'Armes, Montréal.—Subscription—Cinq PIASTRES par année.

The Weekly Pilot, Se publie tous les VENDREDIS matins, pour les campagnes.—Subscription, TROIS PIASTRES par année.

W. H. HIGMAN & T. DONOGHUE, Imprimeurs, Éditeurs et Propriétaires. Les livres et autres ouvrages d'imprimerie sont exécutés proprement à ce Bureau. 13 avril.

A VENDRE.

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES-MODÉRÉES, les deux emplacements et la terre ci-après désignés, savoir:—

1°. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très rapproché de l'Église, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, étant occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce.

2°. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très rapproché de l'Église, avec les bûches dessous construites, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens.

3°. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bûche de Maison Étable et autres Bâtimens.

Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ RONVALD CHARRAS, Avocat, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS.

Montréal, 21 février 1848.—qi.

AVIS DES POSTES.

A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 20 2 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, 0 0 10 Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & Cie., Librair Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Écr. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'École près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOSEPH RIVET & JOS. CHAPELAIN, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.

RÉPONSE DU DR. NELSON.

Afin de tenir nos lecteurs au courant de la discussion qui est engagée entre M. Papineau et M. Wolfred Nelson, nous nous faisons de publier la réponse que ce dernier Monsieur fait au quatrième Manifeste de M. Papineau. Nos lecteurs remarqueront sans doute le ton de modération et de conciliation même qui règne dans cet écrit, et en même temps ils devront faire attention aux faits accablants qui y sont amenés contre M. Papineau. Ce dernier ferait beaucoup mieux de suivre le conseil de tous ses anciens amis politiques, de se retirer de la vie publique.

(Les caractères suivants appartiennent à la Minerve.)

A. M. J. PAPINEAU.

Monsieur. — Je suis charmé que vous m'ayiez répondu de front dans votre dernier manifeste. Je suis sûr de votre exemple, mais avec cette exception, que je m'abstiendrai de votre langage, qui ne convient ni à la discussion, ni à la bien-séance. Je vous répondrai aussi brièvement que possible; car vous suivez dans toutes vos lettres des et contradictions, sans à la fois, sans profit aucun et infiniment dangereux pour le public.

Nos anciens rapports, la haute opinion que j'en avais de vos talents, votre intégrité et vos vertus, m'empêchèrent de vous rétorquer, comme vous vous l'êtes attiré. Oui, M. J'ai combattu pour les libertés, pour la violence, et votre conduite extrême; vous êtes digne d'une grande pitié. En effet, quel spectacle désolant, que de voir un homme de votre âge, emporté par la haine, l'envie, et toutes les mauvaises passions qui font la honte et le malheur d'une première jeunesse. Vous avez eu une belle carrière à suivre; votre peuple honneur et avancement, et le bien du pays, dignes de vous vantez tant l'étranger indolent et le défenseur incorruptible. En fait peu de temps vous auriez fait disparaître les soupçons, que votre trop significatif silence, à une époque d'épreuves, avait fait naître; nous aurions été fiers et heureux de vous regarder encore comme un de nos étoiles polaires, et nous aurions pu vous servir de guide, ce qui pouvait être un grand honneur et orgueilleux de faire le bien. Mais votre grande impatience à vous enlever de tous les esprits et dominer en despote, à votre ancienne manière, vous a fait oublier que les temps étaient changés, et qu'avec d'autres circonstances, étaient survenus d'autres hommes, que vous n'êtes pas le seul qui puissiez penser et raisonner. Votre occupation de longues années dans une opposition et alors nécessaire est devenue une habitude seconde nature chez vous, est devenue un vice qui devra vous détruire et faire de vos vieux jours, des jours de peine et d'angoisses. Il y aura peut-être encore espoir pour vous, si avec la magnanimité d'un grand homme, ou plutôt, d'un honnête homme, vertueux et vraiment ami de sa patrie, vous pouvez pour un instant reposer vos sens, passer en revue vos démarches, et approfondir avec calme et dignité, leurs objets et leurs tendances; vous pourriez alors, peut-être encore regagner une belle position parmi vos compatriotes, et chacun se ferait un plaisir et un devoir d'effacer de sa mémoire les faits des dernières années de votre carrière, et tous vous recevraient à bras ouverts, non parce que les affaires gouvernementales du pays ne peuvent bien aller sans vous, mais seulement parce que nous serions heureux d'embrasser un ancien collègue et chef! Pensez-y, M. P. Il est pénible de perdre l'estime et le respect de ses anciens amis et collaborateurs, et de se plonger dans une position tout-à-fait fautive et peu digne de l'honneur d'un homme qui sait un peu de son respect et respecter les autres.

Je vous offre en avant la plus parfaite sincérité; et je suis sûr de vous convaincre que si vous êtes susceptible de réflexion, et pouvez vous faire un tableau de votre conduite passée, que vous serez étonné et étonné d'avoir pu agir d'une manière si peu convenable, même pour l'honneur le plus ordinaire. Ne vous envenimez pas, M. P., de ces remarques. Elles viennent d'un homme qui voudrait encore avoir l'occasion de vous estimer, vous appuyer et vous suivre, mais un homme qui, soyez-en sûr, ne fera pas à l'avenir ce qu'il a fait par le passé; obéir aveuglément à vos desirs. Je vais maintenant toucher le plus légèrement possible sur certaines des assertions contenues dans votre lettre de samedi. Le respect que je dois à moi-même, à la vérité, et à la cause populaire du Canada, m'obligera de m'exprimer parfois, peu à votre goût. Mais je ne puis reculer. Je ne ferai pas usage d'un langage trivial, ni du langage des hautes, ni des poissardes de Paris, mais de celui nécessaire par votre écrit, trop plein de fougue et de passion.

Je n'ai été visiter que trois paroisses de mon comté, dans lesquelles je n'étais pas encore allé. C'était, pour ainsi-dire, une dette sacrée, et je me flatte que je m'en suis acquitté à la satisfaction de nos excellents constituants, qui ont vu que ni nos principes politiques, ni mon attachement aux vrais intérêts du pays n'avaient changés. A St. Ours, où je suis arrivé à six heures du soir, en route pour St. Denis, je rencontrai quelques bons et bien estimés amis, et voyant une quinzaine de personnes près de leur parler de ma visite et de ma réception à St. Aimé et aux autres villages. Je leur dis qu'il était faux que j'eusse accepté une place sous le gouvernement et des milliers de piastres de salaire; que je ne résignerais pas mon siège à la législature et conséquemment que je ne pouvais forcer mon comté à prendre comme successeur, l'homme de mon choix. Ce dernier d'un de nos voisins avait pour auteur, à ce qu'il paraît, un certain médecin de ce village, que j'aurais été charmé de rencontrer, afin de savoir où il avait puisé toutes ces informations, au nombre desquelles était une assertion que j'étais le défenseur salarié de M. Lafontaine!! Je leur dis que celui et ceux qui prononçaient de semblables fautes étaient des calomniateurs et bien trop lâches pour comparer et formuler leurs accusations devant moi. Ensuite, je les pria, au nom de tout ce qui leur était cher et sacré, de ne pas reposer confiance dans les hommes qui cherchaient à semer la discorde et le trouble. Qu'il fallait donner aux ministres, un temps raisonnable pour mûrir les mesures, qu'ils n'avaient pas seulement en contemplation, mais actuelle-

ment en marche. Que je sentais que j'avais droit à leur confiance et de les prier de ne pas se laisser séduire par les principes d'hommes, qui avaient déjà été si funestes pour le pays en général et pour le comté de Richelieu en particulier. Que si, à l'instar d'autres, je les avais conduits au danger et au combat, j'en avais partagé avec eux les périls, et plus qu'aucun souffert les conséquences. Que les lâches étaient bien hardis en paroles, mais pusillanimes en actions. C'est ici, qu'un pauvre être, qui fait la honte et le scandale du village, murmure, en grimaçant: "c'est de l'apineau qu'il parle;" voyez comme vous êtes connu! et le mot trouva son écho chez plusieurs autres. Je les sollicitai de bien réfléchir, avant de s'exprimer sur l'état actuel du pays; que tout irait bien, mais qu'il fallait un peu de temps. Ensuite je leur ai souhaité bien cordialement, le bon soir. En entrant dans la maison de mon bon ami, M. Hyp. Mogé, la personne précitée se mit à crier: "hourra pour Papineau!" et n'était suivie que d'un seul brave homme qui, j'en suis certain, s'est laissé surprendre et a été induit dans une fautive voie. Il n'y avait pas un cultivateur présent; seulement quelques personnes du village, anciens amis de M. Viger!

Quant vous parlez des "silllements," vous avez, sans doute, encore dans les oreilles la sténodé qui vous suivait à votre départ de Québec. — Vous êtes devenu fort religieux tout à coup, M. P.; peut-être auriez-vous oublié vos prêches innombrables et interminables que vous faites le dimanche pendant plus de trente ans. Ici est bien le lieu de crier à l'hypocrisie. — Vous riez de mon français: il était pourtant excellent, lorsque je faisais vos éloges et que j'appuyais vos doctrines. — Vous avez la pitoyable vanité de dire que vous m'avez pris sous votre protection aux Etats-Unis!!! Voilà, qui est plaisant! vous étiez orgueilleux, empressé, de m'introduire à certaines de vos connaissances, et ceci afin de vous assurer une meilleure opinion. Oui, M., vous étiez heureux de ma contenance et de mon appui afin de faire disparaître les impressions généralement circulées que vous vous étiez conduit lâchement à St. Denis; et la lâcheté, vous le savez, est éhontée partout, surtout chez un peuple qui a conquis bravement sa liberté. Ces mêmes personnes m'ont, souvent, bien souvent demandé ce qui en était. Sans faire injure à la vérité, j'ai eu recours à des équivoques, pour vous mettre à l'abri de la mauvaise opinion, qui augmentait journellement, et sans cette protection de ma part, vous étiez voté au mépris et à l'indignation générale. De quel côté est l'obligation M. Papineau? Votre nom figurait peu favorablement sur les journaux Américains. Le mien, sans vouloir me vanter, était en meilleure odeur. A Albany, où vous séjournez à mon retour des Bermudes, avant même que vous eussiez appris mon arrivée, l'Hôtel était encombré des personnes les plus distinguées pour me visiter, me féliciter et m'invoquer à devenir citoyen de la République. Ce n'est pas "votre influence," M. Louis Joseph Papineau, qui m'a valu ces attentions, et m'a acquis encore plus l'estime publique. J'ai été demandé à des banquets, à des assemblées publiques, et mon voyage de New-York à Rouss Point a été un triomphe continu. En avez-vous éprouvé autant? Mais ce n'était pas "votre mérite ni votre contenance qui m'a fait prodigier ces témoignages de sympathie et de considération. Car vous n'avez pas reçu de semblables compliments. Vous avez, il est vrai, été demandé dans quelques maisons de bonnes et respectables personnes, qui avaient connaissance de votre état, mais quelles furent les marques d'estime publique! Pourquoi vous en vantiez-elles? — Oui, je parlais favorablement de vous à tous ceux qui m'entouraient et mentionnaient votre nom. Je vous croyais politique habile, homme d'état profond, et patriote désintéressé, nonobstant votre peu de mérite comme militaire; vous jouissiez alors de toute ma confiance, au point de me créer des ennemis en vous défendant. Vous étiez vous-même présent lorsque je suis intervenu pour vous protéger contre les reproches les plus sanglants, que j'ai jamais entendus; et ceci de la part de plusieurs individus. Vous devez vous souvenir de la circonstance; moi je ne l'oublierai jamais, vu la perte de l'amitié d'un proche que m'a attiré la gênéeuse détresse que je fis de vous. Je ne l'oublierai non plus, vu les vérités que l'on vous disait alors et que je regardais comme injures et sans fondement, mais que je connus comme réelles aujourd'hui.

Où, monsieur, il est vrai que j'ai parlé de vous favorablement, j'avais alors confiance en vous. Il m'a fallu plusieurs années avant de pouvoir ouvrir les yeux à la vérité. Peut-être ai-je été le dernier de vos collègues et soutiens à vous connaître dans votre état; et j'ai hésité à me prononcer ouvertement jusqu'à ce que vous ayez donné des preuves irrécusables que vous n'étiez pas l'homme intègre, le patriote désintéressé, tel que je me faisais un devoir et un plaisir de le croire. Il me semblait, qu'ou il y avait une mine si douce dans la vie privée, que c'était l'empreinte des plus beaux sentiments! — votre désintéressement apparent m'a paru une abnégation parfaite et votre habileté, en fait de longs discours, preuve d'une très grande habileté politique! Plut à Dieu, que mes impressions eussent été bien fondées et correctes, et nous n'aurions pas en ce jour à déplorer la discorde et l'infinité, qui sont maintenant si prévalentes, partout le pays et par vous causées.

Malgré le désir que j'ai de ne pas dire des choses qui pourraient vous être désagréables, je suis contraint dans l'intérêt de tous, de vous accuser d'avoir seul bouleversé notre état social et lancé la pomme de discorde dans les affaires publiques. J'ai trop perdu pour la cause du pays; j'ai trop souffert pour elle, pour ne pas voir avec étonnement et alarme, les maux que, VOUS, Louis Joseph PAPINEAU, lui préparez de nouveau. Voici le secret de toute l'opposition que je manifeste à vos démarches insensées. Est-ce qu'en regardant "votre épouse, vos enfants, et vos biens," vous ne pouvez pas jeter un coup d'œil sur les infortunées femmes qui furent exposées aux plus brutales outrages sur ces pauvres enfants mourant de froid et de faim? sur les habitations si heureuses en proie aux flammes? sur les biens détruits et arrachés à ces malheureux? Est-ce que vous ne croyez pas que ces épouses et ces enfants étaient aussi chéris, par ces époux désolés, que le sont les vôtres par vous? Est-ce que le malheur d'autrui n'est que songe pour vous? Votre conduite intempestive, plus que dangereuse nous porterait à croire que vous n'avez des entrailles que pour vous et les vôtres. Dans la fougue de la jeunesse sans expérience, on peut bien commettre de tels actes; plus vieux encore, on peut pour une fois s'embarquer dans une carrière qui conduit à la ruine et à la destruction; mais

vieux politique comme vous y ajouter l'expérience, et réitérer de pareils procédés, c'est être soit égoïste au delà de toute mesure, ou manquer à un point déplorable des sentiments les plus communs à la nature humaine.

Vous dites que j'ai été nommé commandant à l'affaire de St. Denis, et que vous vous êtes rangé sous mes ordres! Dites donc, M. P., quel grade n'avez-vous assigné et quels devoirs aviez-vous à accomplir sous moi? Car je n'en connais rien. Vous n'avez pas la coutume de vous soumettre et de céder le pas à d'autres; témoins les efforts prodigieux que vous faites en ce moment pour tout suppléer. Mais ici, il s'agit de la bataille! peut-être la bousse de la valeur (combativeness) manquait-elle à votre organisation physiologique. Vous M. Louis Joseph Papineau! vous avez fait un général-en-chef sur la rivière Chambly, et vous en avez choisi un autre dans l'île Ste. Thérèse, lequel vous avez envoyé en fonction ailleurs, mais moi, et ma poignée d'amis à St. Denis, nous combattions, chacun sur son compte, bien que par un consentement tacite, on me permit de prendre l'initiative. Dans cette affaire de commandement et de guerre que vous reconnaissiez maintenant, n'êtes-vous pas encore en contradiction avec vous-même? N'avez-vous pas affirmé très emphatiquement, dans la chambre d'assemblée, que vous vous étiez opposé à la bataille et que "vous aviez conseillé aux insurgés de passer le degré 45e, jusqu'à ce que la tourmente fut terminée?" Expliquez donc ces contradictions? Encore, vous assurez que je vous ai donné ordre par écrit de vous retirer, de fuir. Il y va de votre vérocité et votre courage, hâtez-vous donc de produire cet ordre de votre officier supérieur! "Que vous étiez doux et soumis en cette occasion! Gare à vos assertions, M. P., et les complaisants témoins que vous complex. J'en ai aussi moi, et non pas en petit nombre. Vous auriez dû apporter cet ordre avec vous à Paris, et alors vous n'auriez pas été dans la pénible nécessité de demander un ami commun, qui partait pour le Canada, de passer à PRATTSBURGH et d'avoir de moi un véritable écrit, qui prouverait que vous AVIEZ AGI EN HÉROS, à St. Denis!..... Ce fut, dites vous, avec peine, et par violence à vos sentiments, que vous vous êtes trouvé obligé d'acquiescer à mes ordres et de vous en aller. Il est très probable que si j'eusse été à Paris, marcher bras-dessus bras-dessous avec vous, que j'aurais caché, comme aux Etats-Unis, vos peccadilles de soldat, que vous n'auriez pas eu besoin de mon certificat de votre héroïsme et bravoure.

Si vous avez perdu le souvenir de cette circonstance, on pourrait peut-être vous rafraîchir la mémoire, en faisant part au public de la réponse, que la vérité et l'exactitude des faits me forcèrent à faire. Cette réponse pourtant était conçue dans toute la modération, que le permit l'estime que j'entretenais pour vous. Compatible avec ce qui était arrivé, j'ai tenté de vous mettre, en autant qu'il m'était possible, à l'abri de la censure des braves et héroïques français, et je me souviens que mes expressions sur votre compte étaient des plus amicales et indulgentes. C'est peut-être cette lettre, donnée quatre années après le fait, qui constitue selon vous l'ordre par écrit qui vous fit partir à toute hâte, bride abattue, sur un de mes chevaux. Permettez-moi de le dire un peu à la St. Denis Point. Les spectateurs sur votre route, n'assurent que la lettre dont vous vous étiez décoré la tête et votre mine tout-à-fait équestre, n'auraient pu vous faire comprendre pour le marchand MEURT! Malgré le peu d'envie que je sens à plaisanter sur des faits si pleins de souvenirs pénibles, je ne puis, au récit de plusieurs personnes, ni en fait de votre course, ni pas jurer d'un moment d'hilarité. Non, M. P., vous n'auriez jamais perdu ma confiance, mon amitié et mon faible appui, si vous ne vous fussiez montré, à mon avis, et malheureusement à celui de la presque totalité du pays, l'ennemi dangereux et déterminé de notre commune patrie; trop longtemps en proie aux mauvais gouvernements, et dans ce moment, à la veille de jouir d'une administration rationnelle, sage, utile, pour le peuple et non pour un ou dix individus comme ci-devant. De grâce, M. P., un peu de patience, vous avez fait pendant trente ans le "Jupiter tonnant" laissez-nous donc un peu de calme, alors si vos prévisions se réalisent, lancez vos tonnerres, mais n'embarrassez pas les autres, puisque vous jouissez du beau secret de vous mettre vous-même à l'abri de la tempête! Il ne faut pas toujours être chacun pour soi dans ce monde.

Que vous êtes petit, M. P., et dans votre conduite et dans votre langage! Des expressions de balles vous tombent de la bouche avec une fécondité, qui se trouve toujours chez des personnes de passions aussi basses que violentes. Logicien que vous êtes: — vous dites que j'ai "perdu mon honneur sans avoir entamé le vôtre." S'il en est ainsi, pourquoi êtes-vous donc si furieusement courroucé? — ne serais-je pas assez puni par mes démarches? Non, M. Papineau, votre conscience vous accuse de bien des torts, et votre orgueil démesuré vous fait appercevoir que vous êtes réduit plus bas que l'humain individu, chez lequel vous vous êtes réfugié, quant partout ailleurs vous ne voyiez que risques et dangers, et lui il a mis sa vie au jeu pour sauver la vôtre; est-ce que vous ne rougissez pas des épithètes que vous venez de lui prodiguer? C'est ainsi que vous réalisez la fable du serpent qui blesse son protecteur. — celui qui lui a rendu la vie. Et puisque vous parlez tant de M. La Fontaine, dont je ne suis pas le défenseur, mais admirateur des grands talents en affaires et des vues nobles et larges, je vous accuse d'être tout aussi ingrat à son égard. A peine ce Monsieur avec ses collègues étaient-ils au pouvoir, durant l'administration de Metcalfe, qu'il a obtenu votre PARDON pour vos offenses politiques, et pour attendre ce but, il lui a fallu mettre à contribution toute son influence, ses talents et sa diplomatie. Or, vous niez cela; c'est pourtant un fait que vous, Monsieur, connaissez à fond et de quelle ville et noire ingratitude ne le payez-vous pas. Quant à moi, M. P., tout en déplorant vos lamentables écarts, je ne puis que rire de vos efforts de maniaque, soit de me ravaler ou de m'injurier; mais à moi et à tout ami de l'ordre, la paix et l'avancement du pays, votre conduite déréglée et aveugle cause infiniment de peine. Il y a cette consolation que vous ne pouvez égarer longtemps même les plus jeunes, vous aurez pourtant, toujours un petit et triste entourage. "les bons à rien," ceux dont les espérances ont été déçues; les petits hommes sans capacité, dont la passion et l'égoïsme sont les seules attributions, les seuls mobiles, mais heureusement pour le bien-être du pays, cette légion n'est ni nombreuse, ni influente, ni capable.

Quoiqu'il m'en coûte, je dois exposer quelques autres de vos supercheries. Vous prétendez que les autorités ignoraient où vous étiez! Vous n'étiez pas plutôt rendu chez M. Platt, à Swanton, que vous fûtes vu et reconnu par les nombreux espions du gouvernement de cette province; quoique vous fussiez bien déguisé. Et c'est à cet endroit que vous avez rencontré mon digne et brave ami, M. Bouchette, qui, comme par le passé, est l'ami dévoué du Canada, alors, vous avez suggéré, commandé à M. B., d'entrer les armes à la main, dans cette province, que "j'étais en force à St. Césaire, et demandais des officiers, avec le secours desquels je pouvais résister victorieusement." Il en est résulté immédiatement l'affaire de Moore's FORK CORNERS, où mon ami en conduisant galamment sa petite bande de braves, et non en cherchant salut par la fuite, fut grièvement blessé, et repoussé par l'ennemi en embuscade, "qui savait que vous aviez conseillé et ordonné cette attaque." Votre séjour était bien connu du gouvernement, mais vous pensiez n'être en sûreté qu'à Philadelphie, où vous vous êtes rendu en toute hâte, et à votre arrivée avez assumé un nom factice. Eh! par quel étrange raisonnement allez-vous nous convaincre que "je vous suis redevable de la vie! Pauvre M. P., ni votre désertion, ni votre galanterie, auraient pu me retirer du pas où je m'étais plongé en suivant vos démarches. "La perte de sang et de vie à l'action de Moore's fourcorners est attribuable à vous seul, vous ne pouvez pas m'en faire porter la responsabilité cette fois.

Je ne voudrais pas combler la mesure de responsabilité qui pèse déjà sur vous; si avec une petitesse d'âme toute particulière, vous ne voulez me faire porter le lourd fardeau de vos propres procédés, vous manifestez une extrême crainte de mes révélations; mais dormez tranquille la-dessus; soyez persuadé de mon indulgence. Déverser sur moi toute votre bile, votre impuissante haine et rage, je pourrai très philosophiquement enfanter le tout. Mais si vous persistez à vouloir plonger de nouveau, le pays dans le trouble, le sang et les larmes, je vous opposerai de toutes mes forces. Si vous êtes consciencieux dans vos démarches, elle n'en sont pas moins insensés, elles ne sont toujours pas moins funestes pour le pays, vous pourriez perpétuellement un "amis fidèle;" — il vous égare et vous fait tomber dans la fange, où vous vous relevez en vomissant injures et imprécations sur tout le monde; et dans votre égarement vous cherchez sans cesse à en entraîner d'autres dans votre chute. Ce n'est pas par hostilité contre vous, mais pour le bonheur du pays, dans la cause de quel j'ai plus risqué et perdu que vous, que je me trouve forcé d'exposer vos égarements et folies au public. Mon silence pourrait être interprété comme appuyant vos rêves extravagants et égoïstes, vu nos relations d'autrefois. Fulminez, M. P., injures, invectives et calomnies, vos foudres tomberont impuissantes sur mes pieds, et les hommes réfléchissants sauront qui de LOUIS JOSEPH PAPINEAU ou WOLFRED NELSON, est dans le sentier de la prudence, du bien et de la raison.

Vous dérangez de parler vous portez à demander une seconde assemblée des cinq comtés, où vous pourriez prêter tout à votre goût!!! Je suis très opposé à cette procédure, qui ne pourrait avoir que l'effet de produire infiniment "d'inquiétude parmi les honnêtes cultivateurs; leur faire craindre le renouvellement des scènes de '37, dont personne plus que vous ne veut désister faire disparaître tout souvenir. Je ne crois pas qu'il convienne de troubler nos habitants pour vous accorder le plaisir de débâter sur toutes choses et tous les hommes imaginables. Si vous avez perdu tout respect pour vous-même, il n'en est pas ainsi avec d'autres, et si vous êtes "désolé" pour toutes fins utiles d'autres que des occupations et des devoirs à remplir envers la société, dont ils ne sont ni le tourment, ni l'ennemi. Calmez vous; vous ne perdez rien par l'attente. — la dette se liquidera envers vous, et je briserai plus d'une lance avec vous dans les salles législatives.

En résumé, M. Papineau, permettez-moi, avec la meilleure volonté du monde, de vous souhaiter de changer votre politique, et vous montrer plus disposé à maintenir la bonne entente, l'harmonie, et de travailler avec franchise et en commun avec tout véritable ami du Canada pour avancer sa prospérité et son bonheur. Ainsi vous couronneriez vos vieux jours de gloire et l'hiver de votre vie serait heureux et "vous descendriez au tombeau, en y emportant l'estime et la reconnaissance de tout un pays; — vous légueriez un nom honorable à vos enfants; — et la postérité chérirait et bénirait votre mémoire."

WOLFRED NELSON.

P. S. — Pour l'édification de M. Papineau, et l'instruction de la société, je transcris les pages suivantes, tirées de quelques uns de nos respectables journaux.

M. Papineau pour le seul plaisir de contenter votre ambition démesurée, et votre désir de parcourir le pays en dictateur et de le mettre de nouveau dans l'agitation et finalement dans le trouble et l'anarchie; le peuple ne saurait vous croire; le peuple dira: "Tu nous en imposes, tu nous trompes, tu nous trahis; tu ne consultes que ton intérêt; peu t'importe la paix, la prospérité et le bonheur de ton pays; tu ne veux que t'élever sur les ruines de nos habitations et au prix de notre sang. Mais non; nous TE CONNAISSONS ATOUTREVU! Tu nous menerais de nouveau dans les plaines de St. Denis, tu nous exciterais de nouveau au combat, et avant même que le canon se serait fait entendre, tu nous quitterais encore une fois, pour t'en aller chercher refuge sur un sol étranger et passer huit années sur la terre de la belle France dans la paix et l'abondance, tandis que nous, nous paierions encore, de notre liberté et de notre vie, les quelques instants que nous aurions consacrés aux luttes que tu nous aurais prêchées. Mais non; nous sommes désillusionnés. Nous nous imaginons que tu voulais notre bonheur, nous nous imaginons que tu voulais le bien-être de ton pays. Mais aujourd'hui plus d'illusions, plus d'aveuglement. Nous l'avons reconnu; tu as beau te revêtir de la peau de l'agneau, tu as beau te cacher la figure sous le masque du patriotisme le plus ardent, tu ne nous trompez plus. Tu n'es qu'un ambitieux; c'est ton orgueil, que tu veux satisfaire; mais Dieu merci! tu ne nous trompes plus pour être tes dupes." — Mélanges Religieux.

[Vient ensuite un passage de P. Ami de la Religion de Québec, que le manque d'espace nous force à supprimer.]